

T1 Le 2 mai 2012

Rapport aux actionnaires premier trimestre 2012



TABLE DES MATIÈRES

Rapport de gestion	2
Mise en garde concernant les déclarations prospectives	2
Au sujet de nos activités	3
Information financière trimestrielle	8
Analyse des résultats financiers	9
Analyse consolidée	9
Analyse sectorielle	12
Gestion financière et des capitaux	18
Mise à jour du cadre réglementaire	21
Hypothèses et risques susceptibles de toucher nos activités et nos résultats	24
Nos méthodes comptables	27
Contrôles et procédures	28
Mesures financières non définies par les PCGR	28
États financiers consolidés	30
Notes annexes	34

Rapport de gestion

Dans ce rapport de gestion, les expressions nous, notre/nos, BCE et la société désignent BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., ses filiales, ses coentreprises et les entreprises associées. Bell désigne globalement notre secteur Services sur fil de Bell, notre secteur Services sans fil de Bell et notre secteur Bell Média. Bell Aliant désigne Bell Aliant Inc. ou, collectivement, Bell Aliant Inc. et ses filiales.

Tous les montants dans ce rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

Veillez vous reporter aux états financiers consolidés non audités pour le premier trimestre de 2012 lorsque vous lirez ce rapport de gestion. Nous vous encourageons également à lire le rapport de gestion de BCE Inc. pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 daté du 8 mars 2012 (rapport de gestion annuel 2011 de BCE). Sauf indication contraire, en préparant ce rapport de gestion, nous avons tenu compte de l'information disponible jusqu'au 2 mai 2012, soit la date du présent rapport de gestion.

Vous trouverez plus d'information sur nous, y compris la notice annuelle de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, datée du 8 mars 2012 (notice annuelle 2011 de BCE), ainsi que les derniers rapports financiers sur le site Web de BCE, au www.bce.ca, sur SEDAR, au www.sedar.com, et sur EDGAR, au www.sec.gov.

Ce rapport de gestion traite de nos activités, de notre rendement et de notre situation financière pour les trimestres (T1) clos les 31 mars 2012 et 2011.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Ce rapport de gestion et, en particulier, mais sans s'y limiter, sa rubrique intitulée *Hypothèses et risques susceptibles de toucher nos activités et nos résultats*, contiennent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations portant sur certains aspects des perspectives commerciales des secteurs Services sur fil de Bell, Services sans fil de Bell et Bell Média, nos plans de déploiement pour le réseau sans fil de quatrième génération (4G) Évolution à long terme (LTE), l'échéancier et la réalisation prévus de notre acquisition proposée d'Astral Media inc. (Astral) et d'une participation dans Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. (MLSE), l'apport prévu d'Astral au bénéfice et aux flux de trésorerie disponibles par action de BCE, le montant prévu et les sources de financement à l'égard de l'acquisition proposée d'Astral, et les avantages qui devraient en découler, ainsi que les objectifs et stratégies d'affaires de BCE. Les déclarations prospectives comprennent également d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Les déclarations prospectives peuvent recourir à des termes comme *viser*, *s'attendre à*, *hypothèse*, *croire*, *prévoir*, *but*, *orientation*, *avoir l'intention de*, *objectif*, *perspective*, *planifier*, *chercher à*, *stratégie*, *aspirer à*, *cible* ainsi qu'à des temps et des modes comme le futur et le conditionnel. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux dispositions prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995.

Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives qui figurent dans ce rapport de gestion décrivent nos attentes en date du 2 mai 2012 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois canadiennes en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser ces déclarations prospectives, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon importante des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives et nous mettons en garde le lecteur contre le risque d'accorder une confiance sans réserve à ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont présentées dans ce rapport de gestion dans le but de donner de l'information sur les priorités stratégiques, les attentes et les plans actuels de la direction et de permettre aux investisseurs et à d'autres parties de mieux comprendre nos perspectives commerciales et le contexte dans lequel nous exerçons nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Les déclarations prospectives qui figurent dans ce rapport de gestion reposent sur un certain nombre d'hypothèses que nous jugeons raisonnables au 2 mai 2012. *Certaines des principales hypothèses relatives à l'économie, au marché et aux activités opérationnelles que nous avons utilisées dans la préparation des déclarations prospectives figurant dans ce rapport de gestion comprennent, sans s'y limiter, celles qui sont décrites à la rubrique du présent rapport de gestion intitulée Hypothèses et risques susceptibles de toucher nos activités et nos résultats, intégrée par renvoi dans la présente mise en garde.* Si nos hypothèses se révélaient inexactes, nos résultats réels pourraient être considérablement différents de ce que nous prévoyons. À moins d'indication contraire dans ce rapport de gestion, les priorités stratégiques, les perspectives commerciales et les hypothèses décrites dans le rapport de gestion annuel 2011 de BCE demeurent essentiellement inchangées.

Les principaux facteurs de risque, y compris, sans s'y limiter, ceux liés à la concurrence, aux activités opérationnelles, à la technologie, aux conditions économiques et financières et à la réglementation en conséquence desquels les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations

prospectives susmentionnées et les autres déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion comprennent, sans s'y limiter, les risques décrits dans les rubriques de ce rapport de gestion intitulées Mise à jour du cadre réglementaire et Hypothèses et risques susceptibles de toucher nos activités et nos résultats, intégrées par renvoi dans la présente mise en garde. Le lecteur est prié de tenir compte du fait que les risques décrits dans les rubriques de ce rapport de gestion mentionnées ci-dessus ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes que, pour l'instant, nous ignorons ou jugeons négligeables, pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière ou notre performance financière.

Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels ni de cessions, de monétisations, de fusions, d'acquisitions, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres transactions qui pourraient être annoncés ou survenir après le 2 mai 2012. L'incidence financière de ces transactions ou éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend des faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités.

Au sujet de nos activités

REVUE DU TRIMESTRE

La performance opérationnelle de Bell au premier trimestre de 2012 s'est illustrée par l'accroissement rentable du nombre d'abonnés des services postpayés sans fil, comme l'indique la hausse du produit moyen par unité (PMU) combiné, et par la gestion serrée des dépenses relatives à l'acquisition d'abonnés des services postpayés et à la fidélisation de la clientèle, ce qui a contribué à la croissance à deux chiffres du BAIIA¹ dans le sans-fil et à l'amélioration des marges d'un exercice à l'autre. Nous avons également enregistré une augmentation de la part du marché pour Télé Fibe (notre service de télévision sur protocole Internet [télé IP]) à Toronto, à Montréal et dans la ville de Québec, un accroissement de notre clientèle d'abonnés à Internet et une diminution de nos pertes d'abonnés des services d'accès au réseau (SAR) résidentiels de détail. En réaction à la vive concurrence sur les prix des forfaits de services ce trimestre, nous avons offert aux clients des rabais promotionnels et des crédits visant la fidélisation immédiats plus généreux. Ces facteurs, combinés à la diminution continue des produits tirés des services voix et données traditionnels et aux pressions quant à la modification des prix dans nos marchés d'affaires et de gros, ont contribué à la diminution globale des produits tirés des services sur fil ce trimestre. Nous avons toutefois maintenu les marges dans le sur-fil à un niveau relativement stable, d'un exercice à l'autre, grâce à la réduction continue des coûts dans le sur-fil et à la stabilisation de la performance opérationnelle dans notre unité Marchés Affaires. Ce trimestre, nous avons également dégagé un bénéfice net plus élevé et des flux de trésorerie disponibles² substantiels, l'apport important de Bell Média aidant; ces éléments, combinés à une solide position financière et pour ce qui est des liquidités, soutiennent la croissance de nos objectifs commerciaux et en matière de structure du capital pour 2012.

Les produits des activités ordinaires de Bell ont augmenté de 11,6 % au T1 2012. Cette amélioration à deux chiffres découle de l'acquisition de CTV Inc. (CTV) réalisée le 1^{er} avril 2011 et de son apport au secteur Bell Média, qui a généré d'importants produits tirés de la publicité de ses propriétés télévisuelles, stations de radio et propriétés de médias numériques, et des produits tirés des abonnés reflétant l'incidence des majorations de tarifs appliquées à certains services de télévision spécialisée de Bell Média. La forte croissance continue des produits tirés des services sans fil et Internet résidentiels ainsi que l'augmentation des produits tirés des services de connectivité à large bande sur protocole Internet (IP) et la hausse des ventes de services de données dans notre unité Marchés Affaires ont également contribué à la croissance du chiffre d'affaires de Bell ce trimestre. Cette amélioration a été atténuée par la baisse des produits tirés des services voix traditionnels découlant d'une diminution des lignes d'accès et des circuits numériques, les consommateurs continuant de se tourner vers les technologies sans fil et IP.

Le BAIIA de Bell a augmenté de 6,6 % au T1 2012, dans la foulée de l'acquisition de CTV et de la forte croissance du BAIIA des services sans fil. Le BAIIA des Services sans fil de Bell a augmenté de 13,0 % ce trimestre, surtout par suite de la croissance des produits opérationnels tirés des services sans fil découlant de l'utilisation plus intensive des services de données du fait que les clients choisissent de plus en plus des téléphones intelligents, et du contrôle efficace exercé sur les coûts opérationnels. Le BAIIA des Services sur fil de Bell a diminué de 3,9 % du fait que la diminution de 3,2 % des coûts opérationnels a été plus que neutralisée, d'un exercice à l'autre, par la baisse des produits des activités ordinaires, comme il est décrit ci-dessus.

¹ Le BAIIA est une mesure financière non définie par les PCGR, qui n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres entreprises. Nous définissons le BAIIA comme les produits opérationnels moins les coûts opérationnels, tel qu'il est présenté dans les comptes consolidés de résultat de BCE. Le BAIIA des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 3 des états financiers consolidés du T1 2012 de BCE. Se reporter à la section BAIIA de la rubrique Mesures financières non définies par les PCGR du présent rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires.

² Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non définie par les PCGR, qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres entreprises. Se reporter à la section Flux de trésorerie disponibles de la rubrique Mesures financières non définies par les PCGR du présent rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris un rapprochement avec la mesure financière définie par les IFRS la plus comparable.

Rapport de gestion

Dans le secteur des Services sans fil de Bell ce trimestre, nous avons tout mis en œuvre pour concilier la croissance du nombre d'abonnés des services postpayés et la rentabilité, en continuant d'appliquer un contrôle serré des prix tant pour les acquisitions d'abonnés que pour leur fidélisation. Le contexte d'intensification de la concurrence s'est manifesté sur l'établissement des prix et sur l'offre d'un nombre accru de plans qui proposent un volume illimité d'utilisation avec des appareils bon marché. Les activations nettes de services postpayés de 62 576 au T1 2012 ont diminué par rapport à 80 648 à l'exercice précédent, sur une baisse de 2,0 % des activations brutes d'un exercice à l'autre. De plus, comme nous continuons de miser sur l'acquisition d'abonnés des services postpayés qui génèrent une valeur plus élevée, notre clientèle d'abonnés des téléphones intelligents a considérablement augmenté ce trimestre et constitue maintenant 52 % de nos abonnés des services postpayés, en hausse contre 34 % il y a un an. L'adoption croissante des téléphones intelligents a entraîné une utilisation beaucoup plus intensive des services de données sans fil ce trimestre, ce qui a contribué à la forte croissance des produits tirés des services de données sans fil, de 31 %, et à la croissance du PMU combiné de 4,2 %. Comme nous ciblons davantage les acquisitions d'abonnés des services postpayés chez Bell Mobilité Inc. (Bell Mobilité) et Virgin Mobile Canada (Virgin Mobile) et considérant les offres de recrutement accrocheuses lancées par les nouveaux venus dans le secteur du sans-fil visant à recruter des abonnés générant une valeur moindre, nous avons perdu 83 903 abonnés nets des services prépayés ce trimestre, sur des activations brutes de services prépayés en baisse de 23,8 % et un taux de désabonnement plus élevé.

Chez Bell Télé, nous avons ajouté 17 623 nouveaux abonnés nets au T1 2012, en hausse contre 8 058 au T1 2011. L'acquisition d'abonnés des services de télé ce trimestre a été favorisée par l'augmentation des ventes du service Télé Fibe, ce qui reflète l'accroissement de la demande de la clientèle alors que nous continuons d'étendre la zone de couverture de notre service de télé IP et d'enrichir nos offres de forfaits de services dans de nombreux marchés urbains pour inclure les services Télé Fibe et Internet Fibe. Par contre, le nombre d'activations nettes de services de télé par satellite a baissé, à cause du lancement de services de télé IP par des fournisseurs de services concurrents, des offres accrocheuses en vue de la conversion lancées par nos concurrents dans la câblodistribution et de la migration des clients de Bell à Télé Fibe.

Nous avons également réalisé une bonne amélioration au chapitre de l'acquisition d'abonnés à Internet ce trimestre. Malgré la légère diminution d'un exercice à l'autre des activations nettes d'abonnés à Internet haute vitesse au T1 2012, les 12 393 nouveaux abonnés enregistrés ce trimestre représentent une amélioration par rapport aux trimestres précédents, ce qui reflète l'effet d'implantation ascendante des activations de clients de Télé Fibe, l'expansion continue du réseau de fibre à large bande ainsi que le nombre moindre de débranchements parmi la clientèle d'affaires et de gros.

Dans le service téléphonique local traditionnel, les pertes nettes au chapitre des SAR ont totalisé 96 530 au T1 2012, comparativement à des pertes nettes de 59 243 au T1 2011. Les résultats du premier trimestre de 2011 comprennent la migration de clients résidentiels et d'affaires de gros d'un câblodistributeur concurrent, par l'entremise d'un tiers revendeur de services de télécommunications, amorcée au T4 2010 et qui était presque totalement terminée au T2 2011. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de ce tiers revendeur, les pertes nettes totales au chapitre des SAR ont légèrement augmenté pour s'établir à 89 699 ce trimestre, contre 87 694 au premier trimestre de l'exercice précédent, ce qui reflète une diminution de 2 392, ou 3,4 %, du nombre de pertes d'abonnés résidentiels des SAR, contrebalancée par une augmentation de 4 397, ou 24,0 %, au chapitre du nombre de pertes d'abonnés d'affaires d'un exercice à l'autre. L'amélioration d'un exercice à l'autre au chapitre des pertes de lignes SAR résidentielles reflète l'effet positif d'implantation ascendante des offres de forfaits incluant Télé Fibe et Internet Fibe, nos offres concurrentielles en vue de la fidélisation de la clientèle et nos initiatives visant la reconquête de clients. L'augmentation d'un exercice à l'autre au chapitre du nombre de pertes d'abonnés d'affaires est attribuable à l'intensification de la concurrence dans le marché de masse et des moyennes entreprises, à l'abandon graduel des lignes téléphoniques au profit des services IP ainsi qu'à la persistance d'une demande globale faible pour les nouvelles installations en raison de la faiblesse des statistiques sur les niveaux d'emploi et de la rationalisation des dépenses par les clients d'affaires.

En ce qui a trait à Bell Média, les produits tirés de la publicité reflètent la fidélité d'un vaste auditoire pour toutes nos chaînes de télévision traditionnelle et spécialisée. Ainsi, CTV, le réseau de télévision traditionnelle de Bell Média, comptait 13 des 20 émissions ayant eu les meilleures cotes d'écoute à l'échelle nationale durant la saison d'hiver. Les canaux de télévision spécialisée de Bell Média ont également continué de maintenir un nombre élevé de téléspectateurs, avec en tête TSN, toujours le premier canal de télévision spécialisée dans toutes les catégories démographiques. Cependant, comme l'économie tarde à redémarrer et qu'elle demeure chancelante, les ventes de publicité à la télévision traditionnelle ont subi les contrecoups d'un marché publicitaire moins dynamique. La croissance des produits tirés des abonnés découle des majorations de tarifs imposées aux distributeurs de radiodiffusion par suite de la renégociation des ententes pour certains services de Bell Média spécialisés dans les sports ainsi que dans des domaines autres que les sports, et du maintien des solides résultats des chaînes de télévision spécialisée et de ceux des services numériques.

Les dépenses d'investissement chez Bell ont augmenté de 165 millions \$ d'un exercice à l'autre pour s'établir à 680 millions \$ ce trimestre, du fait du déploiement de la fibre à large bande jusqu'aux domiciles, aux quartiers et aux entreprises en Ontario et au Québec, des améliorations en cours apportées au réseau principal sur fil à large bande de Bell à l'appui du lancement commercial du service de télé IP, des augmentations de la vitesse et de la capacité de notre infrastructure de réseau fédérateur IP ainsi que du déploiement continu d'un nouveau réseau 4G LTE dans des marchés urbains.

Les produits opérationnels de BCE ont progressé de 9,9 % au T1 2012, tandis que le BAIIA a augmenté de 5,1 %, surtout en raison de l'acquisition de CTV et de l'amélioration de la performance, d'un exercice à l'autre, des Services sans fil de Bell, comme il est décrit ci-dessus.

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles de BCE se sont établis à 1 198 millions \$ pour le premier trimestre de 2012, comparativement à 734 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les flux de trésorerie disponibles pour les actionnaires ordinaires de BCE ont augmenté pour s'établir à 327 millions \$ au T1 2012, par rapport à 265 millions \$ au T1 2011. L'amélioration d'un exercice à l'autre est principalement attribuable à l'augmentation du BAIIA et à l'évolution positive du fonds de roulement en raison, en partie, des remises versées aux abonnés dans le cadre de l'obligation de Bell au titre du compte de report au premier trimestre de 2011, ce qui ne s'est pas répété cette année.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a augmenté de 14,1 % au T1 2012, s'établissant à 574 millions \$, ou 0,74 \$ par action, comparativement à 503 millions \$, ou 0,67 \$ par action, au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation d'un exercice à l'autre est principalement attribuable à la hausse du BAIIA et à la baisse des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres. Le bénéfice net ajusté par action³ (BPA ajusté) s'est établi à 0,75 \$ par action ordinaire au T1 2012, contre 0,72 \$ par action ordinaire à l'exercice précédent. La hausse du BAIIA et la diminution du taux d'imposition prévu par la loi d'un exercice à l'autre ont été contrebalancées en partie par la dotation à l'amortissement accrue, la hausse de la charge d'intérêts attribuable à la dette à long terme relative à l'acquisition de CTV et l'effet dilutif des actions ordinaires de BCE émises dans le cadre de cette acquisition.

Connexions clients de Bell

	ACTIVATIONS NETTES			CONNEXIONS TOTALES		
	T1 2012	T1 2011	% DE VARIATION	31 MARS 2012	31 MARS 2011	% DE VARIATION
SAR	(96 530)	(59 243)	(63) %	6 005 126	6 416 462	(6,4) %
Portefeuille de services de croissance :						
Sans-fil	(21 327)	5 292	n.s.	7 406 155	7 247 340	2,2 %
Services postpayés	62 576	80 648	(22,4) %	6 037 742	5 622 017	7,4 %
Services prépayés	(83 903)	(75 356)	(11,3) %	1 368 413	1 625 323	(15,8) %
Internet haute vitesse ⁽¹⁾	12 393	13 161	(5,8) %	2 104 192	2 110 487	(0,3) %
Télé ^{(2), (3)}	17 623	8 058	n.s.	2 111 675	2 043 416	3,3 %
Total pour les services de croissance	8 689	26 511	(67,2) %	11 622 022	11 401 243	1,9 %

n.s. : non significatif

(1) Au début de 2012, notre clientèle des services Internet haute vitesse a diminué de 20 953 abonnés, reflétant la mise hors service de notre réseau fondé sur la technologie WiMax (pour worldwide interoperability for microwave access) et notre décision de cesser les activités de notre entreprise de câblodistribution de Montréal en 2012.

(2) Au début de 2012, notre clientèle des services de télé a diminué de 9 527 abonnés à la suite de notre décision de cesser les activités de notre entreprise de câblodistribution de Montréal en 2012.

(3) Un nombre de 15 260 abonnés a été ajouté à notre clientèle des services de télé pour inclure les activités de câblodistribution de Northwestel Inc. au début du T1 2011.

AUTRES FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOTRE SOCIÉTÉ ET NOS ACTIVITÉS

Acquisition d'Astral

Le 16 mars 2012, BCE a annoncé la signature d'une entente définitive en vue d'acquérir toutes les actions émises et en circulation d'Astral, une entreprise de Montréal. Astral est une société de médias qui exploite des canaux de télévision spécialisée et payante, des stations de radio, des propriétés de médias numériques et des plateformes d'affichage extérieur au Québec et ailleurs au Canada.

BCE a l'intention d'acquérir toutes les actions de catégorie A sans droit de vote d'Astral à un coût de 50 \$ par action, pour une contrepartie totale d'environ 2,8 milliards \$. BCE a également l'intention d'acquérir toutes les actions subalternes de catégorie B avec droit de vote à un coût de 54,83 \$ par action, pour une contrepartie totale d'environ 151 millions \$, et toutes les actions spéciales, pour une contrepartie totale de 50 millions \$.

La transaction est évaluée à environ 3,38 milliards \$, ce qui comprend la prise en charge d'une dette nette de 380 millions \$. Elle devrait être financée par une combinaison d'espèces (environ 75 % du prix d'achat de la participation dans les capitaux propres) et d'actions ordinaires de BCE (environ 25 % ou 750 millions \$), BCE conservant le droit de remplacer, à la conclusion de la transaction, les capitaux propres attribuables à des actionnaires ordinaires par des espèces, en tout ou en partie. La valeur d'entreprise représente un multiple d'environ 10 fois le BAIIA estimatif de 2012, conforme à celui d'autres transactions similaires récemment conclues dans le secteur des médias, y compris l'acquisition de CTV par Bell en 2011.

L'acquisition devrait contribuer au bénéfice et aux flux de trésorerie disponibles par action, soutenant à la fois les investissements considérables de BCE dans le déploiement de réseaux à large bande, tout particulièrement au Québec, et les objectifs de l'entreprise en matière de croissance de son dividende. La transaction offrira de multiples autres avantages pour BCE et pour

³ Le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté sont des mesures financières non définies par les PCGR, qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable que ces mesures puissent être comparées avec des mesures similaires présentées par d'autres entreprises. Se reporter aux sections Bénéfice net ajusté et BPA ajusté de la rubrique Mesures financières non définies par les PCGR du présent rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris un rapprochement avec les mesures financières définies par les IFRS les plus comparables.

Rapport de gestion

notre stratégie, notamment l'amélioration de notre position concurrentielle dans le marché des médias francophones, un contrôle accru sur les coûts du contenu, de meilleures possibilités d'innovations multiplateformes ainsi que des offres publicitaires en publicité numérique, à la télévision, à la radio et en affichage extérieur.

L'entente entre BCE et Astral prévoit un engagement de non-sollicitation de la part d'Astral et un droit en faveur de BCE d'égaliser toute proposition supérieure. Si BCE n'exerce pas son droit de présenter une proposition équivalente, nous recevrons une indemnité de rupture de 100 millions \$. La transaction sera conclue dans le cadre d'un plan d'arrangement et est assujettie aux conditions de clôture habituelles, y compris l'approbation du tribunal, des actionnaires et des autorités réglementaires. Le 19 avril 2012, la Cour supérieure du Québec a émis une ordonnance provisoire portant sur, entre autres choses, la tenue le 24 mai 2012 de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'Astral en vue d'approuver le plan d'arrangement proposé. Une indemnité inversée de rupture pouvant atteindre 150 millions \$ serait payable par BCE à Astral si la transaction ne devait pas se conclure pour des raisons réglementaires. La transaction devrait se conclure au cours de la seconde moitié de 2012, à la suite de quoi l'équipe d'Astral sera intégrée à l'unité d'affaires Bell Média et M. Ian Greenberg, le président et chef de la direction actuel d'Astral, se joindra au conseil d'administration de BCE.

Investissement dans MLSE

Le 9 décembre 2011, BCE a annoncé qu'elle a convenu d'acquérir, dans le cadre d'une entente de copropriété avec Rogers Communications Inc. (Rogers), une participation nette de 75 % dans MLSE auprès du conseil d'administration du Régime de retraite des enseignants et des enseignants de l'Ontario. La contribution financière de BCE s'élèvera à 525 millions \$ au total (ou 398 millions \$ en supposant la réalisation de la restructuration du capital financée par emprunt de MLSE), soit une participation indirecte de 28 % dans MLSE. Grâce à une entente de coinvestissement avec BCE, le Fonds Unitaire BCE, une fiducie indépendante qui détient et gère les placements de la caisse de retraite des régimes de retraite du groupe BCE, versera 135 millions \$ pour l'acquisition de MLSE. BCE et le Fonds Unitaire BCE détiendront une participation totale de 37,5 % dans MLSE, soit une participation égale à celle de Rogers. Le 2 mai 2012, le Bureau de la concurrence a émis une lettre de non-intervention qui confirme que le Commissaire de la concurrence, pour le moment, n'avait pas l'intention de contester cette transaction. La transaction devrait être conclue au milieu de 2012, après l'obtention des approbations du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et des ligues sportives requises.

Lancement des services Bell Fibe dans la ville de Québec

Avec un investissement de plus de 225 millions \$ pour déployer la technologie de fibre optique directement dans les foyers et les entreprises, nous avons lancé notre service Bell Fibe de prochaine génération dans la ville de Québec le 12 mars 2012. Il s'agit du plus vaste déploiement d'un réseau de fibre jusqu'au domicile (FTTH) en son genre au Canada, une initiative qui se traduit par une concurrence et un choix accrus à Québec grâce aux plus récents services à large bande de télé, Internet et de téléphonie résidentielle.

Expansion du réseau mobile 4G LTE

En 2012, nous avons étendu notre réseau mobile LTE de prochaine génération et le service à neuf autres grandes villes au Canada, ce qui porte à seize le nombre total de zones urbaines desservies. Le service LTE est maintenant disponible pour les clients qui utilisent des appareils mobiles compatibles dans le Grand Toronto, à Montréal, Québec, Ottawa, London, Hamilton, Kitchener-Waterloo, Guelph, Peterborough, Belleville, Vancouver, Calgary, Edmonton, Halifax, Yellowknife et Whitehorse. Le réseau 4G LTE de Bell offre un accès Internet et un service de données dont la vitesse peut atteindre 75 mégabits par seconde (Mbps) et se situe couramment entre 12 et 25 Mbps, ce qui facilite le téléchargement d'applications, de contenu vidéo en continu de qualité haute définition (HD) et de musique, permet les jeux mobiles ou la conférence et le clavardage vidéo, pratiquement sans délai ou mise en mémoire tampon. Le réseau LTE complète le réseau HSPA+ de Bell, qui dessert déjà plus de 97 % de la population canadienne. Si les clients de Bell se déplacent à l'extérieur des zones de couverture du réseau 4G LTE, ils passeront en douceur du réseau LTE au réseau HSPA+, sans interruption de service. Nous continuerons d'étendre les zones de couverture de notre réseau 4G LTE à d'autres villes en 2012 et de lancer, à mesure qu'ils seront disponibles, de nouveaux appareils compatibles avec le réseau 4G LTE.

Nouvelles fonctions pour le service sans fil

Début mars, nous avons lancé un nouveau lecteur Télé mobile amélioré propulsé par l'entreprise canadienne QuickPlay Media. Le nouveau lecteur Télé mobile de Bell offre une expérience utilisateur améliorée et des fonctions innovatrices, comme un guide de programmation intégré, des alertes programmables avisant le client de la diffusion d'événements spéciaux et de ses émissions favorites, la capacité de naviguer dans le contenu tout en poursuivant le visionnement et des suggestions automatisées qui aident le client à découvrir de nouveaux contenus plus rapidement.

De plus, à la fin de février, nous avons lancé la voix HD sans fil, devenant ainsi la première entreprise de télécommunications nationale en Amérique du Nord à déployer cette nouvelle technologie. La voix HD améliore l'expérience client en procurant la qualité sonore la plus nette qui soit avec une réduction appréciable des bruits de fond. La voix HD est activée avec des appareils compatibles, comme les suivants : HTC Sensation, HTC Incredible S, Nokia C6-00 et Nokia C6-01. Pour pouvoir utiliser la voix HD, les deux interlocuteurs doivent se servir d'un appareil Bell ou Virgin Mobile compatible.

Après la fin du trimestre, le 24 avril 2012, nous avons lancé un nouveau service de prochaine génération, le service Appuyer-pour-Parler offrant une capacité de contact immédiat. Ce service fonctionne sur notre réseau sans fil national HSPA+ et est doté des capacités nécessaires en vue de l'itinérance en Amérique du Nord. Une application pour téléphones intelligents est également disponible pour permettre d'utiliser la fonction Appuyer-pour-Parler sur plusieurs appareils, notamment le BlackBerry Curve 9360, le supertéléphone Samsung Galaxy S II 4G et le Sonim XP5520 BOLT.

Bell obtient les droits de dénomination d'un nouveau complexe multifonctionnel

Au cours du trimestre, nous avons obtenu les droits de dénomination d'un nouveau complexe multifonctionnel qui sera construit à Laval, au Québec, d'ici 2014, et qui sera nommé la Place Bell. Il abritera un amphithéâtre pouvant accueillir jusqu'à 10 000 spectateurs lors de concerts, de matchs de hockey et d'autres événements.

Conclusion de l'offre publique de rachat (OPRA) dans le cours normal des activités

Le 8 décembre 2011, BCE a annoncé une OPRA dans le cours normal des activités dans le cadre de laquelle elle avait le droit de racheter à des fins d'annulation jusqu'à 6,5 millions d'actions ordinaires, sous réserve d'un prix d'achat global maximal de 250 millions \$, sur la période de douze mois commençant le 12 décembre 2011 et se terminant le 11 décembre 2012. Le 12 mars 2012, BCE a terminé son OPRA dans le cours normal des activités, ayant racheté et annulé 6 104 905 actions ordinaires à un cours moyen de 40,95 \$ par action, pour un coût total de 250 millions \$, 2 080 000 de ces actions ayant été rachetées dans le cadre d'une convention de gré à gré avec des tiers vendeurs sans lien de dépendance.

Industrie Canada établit la politique pour la vente aux enchères de la bande de 700 mégahertz (MHz)

En mars 2012, Industrie Canada a publié sa décision sur un cadre politique et technique pour la délivrance de licences dans la bande de 700 MHz. Industrie Canada imposera des plafonds de fréquences lors des enchères de fréquences de la bande de 700 MHz plutôt que de recourir à des réserves, comme ce fut le cas lors des enchères de services sans fil évolués (SSFE) de 2008. Ces plafonds de fréquences font en sorte que Bell, et d'autres importants titulaires de licence, ne pourront obtenir qu'un des quatre blocs de fréquences appariés qui sont offerts avec les fréquences détenues dans la bande de 700 MHz des deux plus importants fournisseurs de services sans fil aux États-Unis. Des exigences supplémentaires pour le déploiement dans les régions rurales s'appliqueront, dans toutes les régions où une entreprise de télécommunications a accès à au moins deux blocs de fréquences appariés.

Information financière trimestrielle

Le rapport financier intermédiaire résumé du premier trimestre de 2012 de BCE a été préparé conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), selon la Norme comptable internationale (IAS) 34 – Information financière intermédiaire.

Le tableau suivant présente les principales données financières consolidées de BCE, préparées conformément aux IFRS, des huit derniers trimestres clos.

	2012 T1	T4	2011 T3	T2	T1	T4	2010 T3	T2
Produits opérationnels	4 909	5 166	4 910	4 955	4 466	4 679	4 517	4 440
BAIIA ⁽¹⁾	1 927	1 869	1 941	1 986	1 833	1 748	1 841	1 843
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(19)	1	(130)	(219)	(61)	(86)	(129)	(15)
Amortissement des immobilisations corporelles	(644)	(661)	(628)	(638)	(611)	(607)	(600)	(595)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(181)	(181)	(180)	(183)	(179)	(193)	(181)	(183)
Bénéfice net	676	573	736	683	582	344	482	630
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	574	486	642	590	503	318	454	605
Bénéfice net par action ordinaire								
De base	0,74	0,62	0,83	0,76	0,67	0,42	0,60	0,80
Dilué	0,74	0,62	0,83	0,76	0,67	0,42	0,60	0,80
Inclus dans le bénéfice net :								
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(14)	2	(82)	(162)	(40)	(67)	(91)	(6)
Profits nets sur placements	8	–	–	89	–	–	–	8
Ajustement à la juste valeur du passif lié aux parts du fonds	–	–	–	–	–	(58)	(56)	16
Ajustement pour tenir compte de l'intérêt sur le passif lié aux parts du fonds à titre de participation ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	(3)	(10)	(8)
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	580	484	724	663	543	446	611	595
BPA ajusté ⁽¹⁾	0,75	0,62	0,93	0,86	0,72	0,59	0,81	0,78
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)	774,3	778,1	777,6	776,6	752,9	754,1	756,7	759,7

(1) Le BAIIA, le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté sont des mesures financières non définies par les PCGR. Se reporter aux sections BAIIA et Bénéfice net ajusté et BPA ajusté de la rubrique Mesures financières non définies par les PCGR du présent rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris, pour le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté, un rapprochement avec les mesures financières définies par les IFRS les plus comparables.

Analyse des résultats financiers

Cette rubrique présente des renseignements détaillés et une analyse du rendement que nous avons enregistré au T1 2012 par rapport au T1 2011. Elle met l'accent sur nos résultats opérationnels consolidés et fournit de l'information financière sur chacun de nos secteurs opérationnels.

ANALYSE CONSOLIDÉE

	T1 2012	T1 2011	% DE VARIATION
Produits opérationnels	4 909	4 466	9,9 %
Coûts opérationnels	(2 982)	(2 633)	(13,3) %
BAIIA	1 927	1 833	5,1 %
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(19)	(61)	68,9 %
Amortissement des immobilisations corporelles	(644)	(611)	(5,4) %
Amortissement des immobilisations incorporelles	(181)	(179)	(1,1) %
Charges financières			
Charge d'intérêts	(204)	(191)	(6,8) %
Intérêt lié aux obligations au titre des avantages du personnel	(243)	(242)	(0,4) %
Rendement attendu des actifs des régimes de retraite	267	254	5,1 %
Autres charges	(20)	(22)	9,1 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	883	781	13,1 %
Impôt sur le résultat	(207)	(199)	(4,0) %
Bénéfice net	676	582	16,2 %
Bénéfice net attribuable aux :			
Actionnaires ordinaires	574	503	14,1 %
Actionnaires privilégiés	35	29	20,7 %
Actionnaires n'ayant pas le contrôle	67	50	34,0 %
Bénéfice net	676	582	16,2 %
Bénéfice par action (BPA)	0,74	0,67	10,4 %
BPA ajusté	0,75	0,72	4,2 %

Produits opérationnels

Les produits opérationnels totaux de BCE se sont établis à 4 909 millions \$ au premier trimestre de 2012, ce qui représente une augmentation de 9,9 % comparativement à des produits opérationnels de 4 466 millions \$ au premier trimestre de 2011. L'augmentation des produits des activités ordinaires de Bell a donné lieu à la progression, ce trimestre, des produits opérationnels totaux de BCE. Les produits tirés de Bell Aliant ce trimestre sont demeurés inchangés d'un exercice à l'autre.

Les produits opérationnels de Bell ont augmenté de 11,6 % au T1 2012 pour s'établir à 4 333 millions \$, contre 3 882 millions \$ au T1 2011, en raison principalement de l'acquisition de CTV. En outre, l'augmentation des produits tirés des Services sans fil de Bell a été contrebalancée par la diminution des produits tirés du secteur des Services sur fil de Bell d'un exercice à l'autre, ce qui exclut les produits tirés de nos activités liées au portail, qui sont maintenant présentés dans le secteur Bell Média depuis le T2 2011. Les produits opérationnels de Bell au premier trimestre de 2012 sont composés des produits tirés des services, de 3 936 millions \$, soit 13,3 % de plus qu'au premier trimestre de 2011, et des produits opérationnels tirés des produits, de 397 millions \$, qui ont diminué de 2,9 % par rapport à l'exercice précédent.

Les produits tirés des Services sur fil de Bell ont diminué de 3,5 % ce trimestre, en raison principalement de la baisse continue des produits tirés des services voix et données traditionnels, ainsi que de l'incidence des rabais promotionnels et des crédits visant la fidélisation immédiats plus généreux sur les produits tirés des services résidentiels du fait de la vive concurrence sur les prix des forfaits de services dans le marché. La croissance des produits tirés de nos services de télé et de nos services Internet résidentiels, l'augmentation des produits tirés des services de connectivité à large bande IP et les ventes accrues de produits de données à nos clients d'affaires ont freiné cette diminution.

Les produits tirés des Services sans fil de Bell ont augmenté de 5,5 % au T1 2012, ce qui est attribuable à la hausse des produits tirés des services découlant de l'accroissement de la clientèle des services postpayés et à l'utilisation plus intensive des services de données, qui a généré une progression du PMU combiné d'un exercice à l'autre.

Les produits tirés de Bell Média au premier trimestre de 2012 se sont élevés à 512 millions \$.

Se reporter à la rubrique intitulée *Analyse sectorielle* pour une analyse des produits opérationnels par secteurs opérationnels.

Coûts opérationnels

Les coûts opérationnels de BCE se sont établis à 2 982 millions \$ au premier trimestre de 2012, en hausse comparativement à 2 633 millions \$ au premier trimestre de 2011. L'augmentation d'un exercice à l'autre découle de la hausse des coûts opérationnels de Bell. Les coûts opérationnels de Bell Aliant ont légèrement augmenté au T1 2012, s'établissant à 360 millions \$, contre 354 millions \$ au T1 2011, du fait surtout de l'augmentation des coûts des services de télé découlant de la croissance du nombre d'abonnés au service Télé FibreOP de Bell Aliant, de l'augmentation des frais de commercialisation et de vente en raison de la croissance du nombre d'abonnés à FibreOP et des dépenses plus importantes engendrées par la publicité pour ce service, ainsi que de la hausse du coût des ventes de produits.

Les coûts opérationnels de Bell ont augmenté de 14,8 % pour s'établir à 2 728 millions \$ au T1 2012, contre 2 377 millions \$ au T1 2011. Cette augmentation est principalement imputable à l'acquisition de CTV et aux coûts opérationnels légèrement plus élevés d'un exercice à l'autre, en partie compensés par la diminution des coûts opérationnels du secteur Services sur fil de Bell.

Les coûts opérationnels des Services sur fil de Bell ont diminué de 3,2 % ce trimestre, s'établissant à 1 576 millions \$, contre 1 628 millions \$ au premier trimestre de 2011. Cette amélioration découle de la diminution des coûts de main-d'œuvre, de la baisse des coûts des produits du fait de la diminution des produits opérationnels totaux tirés des produits dans le sur-fil, de la diminution des impôts sur l'exploitation, de la baisse des frais de commercialisation et de vente, des économies réalisées au chapitre de la facturation et des TI à la suite de la renégociation préalable des contrats avec des fournisseurs, des coûts moindres de gestion du parc de véhicules, ainsi que des économies de coûts réalisées par suite des améliorations de la productivité découlant de l'efficience.

Les coûts opérationnels des Services sans fil de Bell se sont établis à 799 millions \$ au T1 2012, en hausse de 1,1 % comparativement à 790 millions \$ au T1 2011. L'augmentation des coûts opérationnels est imputable à l'augmentation des paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications par suite de l'utilisation accrue des services de transmission de données en itinérance, à l'augmentation des subventions au titre des combinés sans fil du fait de l'accroissement des ventes de téléphones intelligents et au nombre moindre de mises à niveau non subventionnées d'un exercice à l'autre, ainsi qu'à l'augmentation des coûts du service à la clientèle à l'appui d'une clientèle croissante d'abonnés des téléphones intelligents utilisant des services de données et des applications de plus en plus perfectionnés. Ces facteurs ont été largement compensés par la compression des coûts de main-d'œuvre résultant des réductions de l'effectif effectuées en 2011 et l'augmentation des taux de capitalisation de la main-d'œuvre des réseaux, ainsi que par la diminution des frais de publicité et de commercialisation.

Les coûts opérationnels de Bell Média se sont établis à 431 millions \$ au premier trimestre de 2012. Ce montant comprend une charge sans effet de trésorerie de 23 millions \$ au titre de l'amortissement de la juste valeur de certains droits de programmation, découlant de la répartition du prix d'achat pour CTV.

Le coût total des services rendus au cours de la période au titre des régimes de retraite de BCE a augmenté pour s'établir à 66 millions \$ ce trimestre, contre 59 millions \$ au T1 2011. Le coût des services rendus au cours de la période au titre des régimes de retraite de Bell a totalisé 52 millions \$ au T1 2012, en hausse contre 44 millions \$ au T1 2011. L'augmentation est imputable à l'incidence de la diminution du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des avantages du personnel, ainsi qu'aux charges de retraite supplémentaires découlant de l'acquisition de CTV. Le coût des services rendus au cours de la période au titre des régimes de retraite de Bell Aliant s'est établi à 14 millions \$ ce trimestre, par rapport à 15 millions \$ à l'exercice précédent.

BAIIA

Le BAIIA de BCE a augmenté de 5,1 % au T1 2012 pour s'établir à 1 927 millions \$, contre 1 833 millions \$ au T1 2011, en raison de la hausse du BAIIA de Bell, contrebalancée en partie par la diminution du BAIIA de Bell Aliant. La marge du BAIIA de BCE a diminué pour s'établir à 39,3 % ce trimestre, contre 41,0 % à l'exercice précédent.

Le BAIIA de Bell s'est établi à 1 605 millions \$ au premier trimestre de 2012, en hausse de 6,6 % par rapport à 1 505 millions \$ au premier trimestre de 2011. Cette augmentation découle de l'acquisition de CTV et de l'amélioration de la performance, d'un exercice à l'autre, des Services sans fil de Bell. La diminution du BAIIA du secteur Services sur fil de Bell a atténué l'augmentation du BAIIA de Bell ce trimestre. La marge du BAIIA de Bell a diminué, s'établissant à 37,0 % au T1 2012 contre 38,8 % au T1 2011, en raison principalement de la diminution d'un exercice à l'autre des produits tirés des services sur fil qui génèrent des marges plus élevées et de l'inclusion des produits tirés de Bell Média, générant des marges moindres, dans nos résultats opérationnels à partir du deuxième trimestre de 2011.

Le BAIIA du secteur Services sur fil de Bell a diminué de 3,9 % ce trimestre, la diminution des coûts opérationnels ayant été contrebalancée par la baisse des produits des activités ordinaires d'un exercice à l'autre, comme il est décrit ci-dessus.

Le BAIIA des Services sans fil de Bell a augmenté de 13,0 % au T1 2012, en raison principalement de l'augmentation des produits opérationnels tirés des services sans fil, de la gestion serrée des dépenses liées à l'acquisition d'abonnés des services postpayés et à la fidélisation de la clientèle, ainsi que du contrôle sur les frais de commercialisation et de vente malgré la vive concurrence qui règne toujours sur le marché.

Le BAIIA de Bell Média s'est établi à 81 millions \$ au T1 2012, ce qui comprend un amortissement de 23 millions \$ des ajustements de la juste valeur de certains droits de programmation, comptabilisée dans le cadre de l'acquisition de CTV.

Le BAIIA de Bell Aliant a diminué de 1,8 % au T1 2012, en raison de la légère augmentation des coûts opérationnels, les produits opérationnels ayant peu varié d'un exercice à l'autre.

Se reporter à la rubrique intitulée *Analyse sectorielle* pour une analyse du BAIIA par secteurs opérationnels.

Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

Nous avons comptabilisé des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres de 19 millions \$ au premier trimestre de 2012. Ces coûts comprenaient :

- des frais liés aux indemnités de départ de 14 millions \$ au titre des initiatives en matière de réduction de la main-d'œuvre résultant de départs volontaires et involontaires
- des coûts liés aux acquisitions et autres de 5 millions \$.

Nous avons comptabilisé des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres de 61 millions \$ au premier trimestre de 2011. Ces coûts comprenaient :

- des frais liés aux indemnités de départ de 43 millions \$ au titre des initiatives en matière de réduction de la main-d'œuvre résultant de départs volontaires et involontaires
- des coûts liés aux acquisitions et autres de 18 millions \$.

Amortissements

Amortissement des immobilisations corporelles

L'amortissement des immobilisations corporelles de 644 millions \$ au premier trimestre de 2012 représente une augmentation de 33 millions \$, ou 5,4 %, comparativement à 611 millions \$ à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison d'un volume accru d'immobilisations amortissables en 2012 et de l'amortissement additionnel découlant de l'acquisition de CTV que nous avons réalisée le 1^{er} avril 2011.

Amortissement des immobilisations incorporelles

L'amortissement des immobilisations incorporelles de 181 millions \$ au premier trimestre de 2012 représente une augmentation comparativement à 179 millions \$ à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison d'un amortissement accru découlant de l'acquisition de CTV que nous avons réalisée le 1^{er} avril 2011, en partie contrebalancé par la diminution des immobilisations en 2012. En outre, les coûts opérationnels incluent une dotation à l'amortissement de 23 millions \$ liée à la juste valeur de certains droits de programmation découlant de la répartition du prix d'achat pour CTV.

Charges financières

Charge d'intérêts

La charge d'intérêts de 204 millions \$ au premier trimestre de 2012 représente une augmentation de 13 millions \$, ou 6,8 %, comparativement à 191 millions \$ au premier trimestre de 2011. Cette hausse découle de l'intérêt sur l'augmentation des niveaux d'endettement moyens utilisés pour financer l'acquisition de CTV, en partie compensée par la diminution des taux d'intérêt moyens.

Intérêt lié aux obligations au titre des avantages du personnel

L'intérêt lié aux obligations au titre des avantages du personnel, de 243 millions \$ au premier trimestre de 2012, représente une augmentation de 1 million \$, ou 0,4 %, comparativement à 242 millions \$ à la période correspondante de 2011. L'intérêt lié à une obligation accrue au titre des avantages et à l'acquisition de l'obligation au titre des avantages de CTV le 1^{er} avril 2011 a été compensé en grande partie par un taux d'actualisation moindre utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages du personnel, du fait de la baisse des taux d'intérêt.

Rendement attendu des actifs des régimes de retraite

Le rendement attendu des actifs des régimes de retraite, de 267 millions \$ au premier trimestre de 2012, représente une augmentation de 13 millions \$, ou 5,1 %, comparativement à 254 millions \$ à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par l'augmentation des actifs dans les régimes de retraite en 2012 en raison d'une cotisation volontaire de 750 millions \$ au régime de retraite versée en décembre 2011 et de notre acquisition de CTV le 1^{er} avril 2011, en partie contrebalancée par la diminution du rendement des actifs des régimes de retraite en 2012.

Rapport de gestion

Autres charges

Les autres charges de 20 millions \$ au premier trimestre de 2012 représentent une diminution de 2 millions \$, ou 9,1 %, comparativement à 22 millions \$ à la période correspondante de l'exercice précédent. Au T1 2012, le montant net des pertes liées à la valeur de marché sur les couvertures économiques de 23 millions \$ a été compensé en partie par un profit sur placements de 8 millions \$. Au premier trimestre de 2011, les autres charges de 22 millions \$ découlaient de la dévaluation de notre bureau périphérique Westwinds à Calgary, de 21 millions \$.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat, de 207 millions \$ au premier trimestre de 2012, a augmenté de 8 millions \$, ou de 4,0 %, comparativement à 199 millions \$ à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison du bénéfice imposable plus élevé, en partie compensé par la diminution du taux d'imposition des sociétés.

Bénéfice net et BPA

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires au premier trimestre de 2012 s'est établi à 574 millions \$, ou 0,74 \$ par action ordinaire, comparativement au bénéfice net de 503 millions \$, ou 0,67 \$ par action ordinaire, à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation en 2012 découle de la hausse du BAIIA, par suite de l'acquisition de CTV, et de la baisse des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, et a été partiellement contrebalancée par l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles ainsi que de la charge d'intérêts.

Exclusion faite de l'incidence de ces coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, et des profits nets sur placements, le bénéfice net ajusté s'est établi à 580 millions \$ au premier trimestre de 2012, une hausse de 37 millions \$ comparativement à 543 millions \$ à la période correspondante de l'exercice précédent. Par conséquent, le BPA ajusté a augmenté de 4,2 % au T1 2012 pour s'établir à 0,75 \$ par action ordinaire, contre 0,72 \$ par action ordinaire au T1 2011.

ANALYSE SECTORIELLE

Notre structure de présentation des résultats reflète la façon dont nous gérons notre entreprise et dont nous classons nos activités aux fins de planification et d'évaluation de la performance.

PRODUITS OPÉRATIONNELS	T1 2012	T1 2011	% DE VARIATION
Services sur fil de Bell	2 579	2 672	(3,5) %
Services sans fil de Bell	1 320	1 251	5,5 %
Bell Média	512	—	n.s.
Éliminations intersectorielles	(78)	(41)	(90,2) %
Bell	4 333	3 882	11,6 %
Bell Aliant	682	682	0,0 %
Éliminations intersectorielles	(106)	(98)	(8,2) %
Total des produits opérationnels	4 909	4 466	9,9 %

BAIIA	T1 2012	T1 2011	% DE VARIATION
Services sur fil de Bell	1 003	1 044	(3,9) %
Services sans fil de Bell	521	461	13,0 %
Bell Média	81	—	n.s.
Bell	1 605	1 505	6,6 %
Bell Aliant	322	328	(1,8) %
Total du BAIIA	1 927	1 833	5,1 %

n.s. : non significatif

Secteur Services sur fil de Bell

Produits tirés des Services sur fil de Bell

Au premier trimestre de 2012, nous avons commencé à inclure les produits tirés des services de télé dans les produits tirés des services de données, afin d'harmoniser nos méthodes de présentation de l'information financière avec celles de nos pairs. Par conséquent, nous avons retraité les résultats de la période antérieure pour les Services sur fil de Bell. Les résultats présentés antérieurement pour le secteur Services sur fil et nos résultats consolidés n'ont pas changé à la suite de ce retraitement.

PRODUITS TIRÉS DES SERVICES SUR FIL DE BELL	T1 2012	T1 2011	% DE VARIATION
Services locaux et d'accès	678	729	(7,0) %
Services interurbains	212	234	(9,4) %
Services de données	1 418	1 415	0,2 %
Équipements et autres	192	219	(12,3) %
Total des produits externes	2 500	2 597	(3,7) %
Produits intersectoriels	79	75	5,3 %
Total des produits tirés des Services sur fil de Bell	2 579	2 672	(3,5) %

Les produits tirés des Services sur fil de Bell ont totalisé 2 579 millions \$ au premier trimestre de 2012, en baisse de 3,5 % contre 2 672 millions \$ au premier trimestre de 2011. Les baisses des produits tirés des activités ordinaires, d'un exercice à l'autre, de 51 millions \$ dans les services locaux et d'accès, de 22 millions \$ dans les services interurbains et de 27 millions \$ dans les équipements et autres ont été partiellement compensées par l'augmentation de 3 millions \$ des produits tirés des services de données.

Services locaux et d'accès

Les produits tirés des services locaux et d'accès ont diminué de 7,0 % au T1 2012 pour s'établir à 678 millions \$, contre 729 millions \$ au T1 2011. Cette diminution reflète l'érosion continue des SAR résidentiels attribuable à la concurrence, l'alignement sur les prix pratiqués dans le marché et la substitution technologique en faveur des services sans fil et Internet. La baisse d'un exercice à l'autre reflète également une réduction des lignes d'accès d'affaires par suite de la substitution technologique en faveur des services de données et de la concurrence, ainsi que les pressions visant à faire modifier les prix dans tous nos marchés d'affaires. L'incidence favorable des majorations de prix a atténué la diminution des produits tirés des services locaux et d'accès au T1 2012.

Nos pertes nettes liées aux SAR au T1 2012 ont totalisé 96 530, comparativement à des pertes nettes de 59 243 au T1 2011, ce qui reflète l'augmentation du nombre de pertes d'abonnés résidentiels et d'affaires des SAR d'un exercice à l'autre. Les résultats du premier trimestre de 2011 reflètent l'incidence favorable des migrations de clients résidentiels et d'affaires de gros d'un câblodistributeur concurrent, par l'entremise d'un tiers revendeur, amorcées au T4 2010 et presque totalement terminées au T2 2011. Exclusion faite de l'incidence de ce tiers revendeur, le nombre combiné de nos pertes nettes d'abonnés résidentiels et d'affaires des SAR a légèrement augmenté pour s'établir à 89 699 ce trimestre, contre 87 694 au premier trimestre de l'exercice précédent.

Les pertes au chapitre des SAR résidentiels ont augmenté de 10,6 % au T1 2012 pour s'établir à 71 119 contre 64 287 au T1 2011, principalement par suite des pertes de clients de gros en faveur de la concurrence subies par le tiers revendeur de services de télécommunications susmentionné. Exclusion faite de l'incidence de ce tiers revendeur, nos pertes au chapitre des SAR résidentiels ont diminué de 3,4 %, d'un exercice à l'autre, pour s'établir à 66 999 ce trimestre, comparativement à 69 391 à l'exercice précédent. Nos SAR résidentiels demeurent touchés par la perte d'abonnés au profit de nos concurrents dans la câblodistribution, lesquels pratiquent des prix bas sur les forfaits de services et sont actifs au chapitre des activités promotionnelles, ainsi que par l'intensification du phénomène de substitution technologique par le sans-fil et les services Internet. Cependant, l'amélioration d'un exercice à l'autre au chapitre des pertes de lignes d'accès résidentielles est attribuable à l'effet positif d'implantation ascendante des offres de forfaits incluant les services Télé Fibe et Internet Fibe qui ont accru leur part de marché depuis le lancement à Toronto et à Montréal en 2010, à nos offres concurrentielles en vue de la fidélisation de la clientèle et à nos initiatives visant la reconquête de clients.

Les pertes d'abonnés d'affaires des SAR ont totalisé 25 411 au T1 2012, comparativement à un gain net de 5 044 au T1 2011. L'augmentation d'un exercice à l'autre des pertes d'abonnés reflète la poursuite de l'intensification de la concurrence dans le marché de masse et des moyennes entreprises, l'abandon graduel des lignes téléphoniques au profit des services IP et la persistance d'une demande globale faible pour les nouvelles installations en raison de la faiblesse des statistiques sur les niveaux d'emploi et de la rationalisation des dépenses par les clients d'affaires. Les pertes d'abonnés subies par le tiers revendeur de services de télécommunications susmentionné ont également contribué à l'augmentation des pertes d'abonnés d'affaires des SAR ce trimestre. Exclusion faite de l'incidence de ce tiers revendeur, nos pertes au chapitre des SAR d'affaires se sont établies à 22 700 au T1 2012, contre 18 303 au T1 2011.

Rapport de gestion

Au 31 mars 2012, notre clientèle combinée d'abonnés résidentiels et d'affaires des SAR totalisait 6 005 126 lignes (comprenant 3 205 002 lignes résidentielles et 2 800 124 lignes d'affaires), comparativement à 6 416 462 lignes (comprenant 3 544 600 lignes résidentielles et 2 871 862 lignes d'affaires) à la fin du premier trimestre de 2011. Ces chiffres représentent un rythme annualisé d'érosion des SAR de 6,4 % au T1 2012, contre 5,1 % au T1 2011, et comprennent des taux d'érosion de notre clientèle d'abonnés résidentiels et d'affaires des SAR de 9,6 % et de 2,5 %, respectivement, comparativement à 7,0 % et à 2,7 %, respectivement, au premier trimestre de 2011.

Services interurbains

Les produits tirés des services interurbains se sont établis à 212 millions \$ au premier trimestre de 2012, en baisse de 9,4 % contre 234 millions \$ au premier trimestre de 2011. La diminution d'un exercice à l'autre reflète la baisse des minutes de conversation des abonnés résidentiels et d'affaires, en raison des pertes d'abonnés des lignes SAR dues au phénomène de substitution technologique favorisant les appels sur sans-fil et les services IP, des pertes continues de clients en faveur d'autres fournisseurs de services interurbains et des pressions sur les prix dans nos marchés d'affaires ainsi que l'adoption continue, par les clients des services résidentiels, de plans offrant un volume d'utilisation illimité ou un volume d'utilisation élevé pour un prix mensuel fixe. La croissance des ventes de minutes de conversations interurbaines globales et l'incidence positive des majorations de tarifs ont atténué le rythme global d'érosion des produits tirés des services interurbains au T1 2012.

Services de données

Au premier trimestre de 2012, nous avons commencé à inclure les produits tirés des services de télé de Bell dans les produits tirés des services de données sur fil. Cette modification a pour but d'harmoniser la présentation de nos produits opérationnels avec celle de nos pairs canadiens et américains. Les données des périodes précédentes ont été retraitées afin d'en assurer la comparabilité d'un exercice à l'autre.

Les produits tirés des services de données se sont établis à 1 418 millions \$ au premier trimestre de 2012, soit une légère hausse par rapport à 1 415 millions \$ au premier trimestre de 2011. Au cours du trimestre, nous avons enregistré une hausse des produits tirés des services Internet résidentiels, découlant principalement de l'accroissement de la clientèle et d'une proportion accrue de clients s'abonnant aux forfaits Bell Internet Fibe, d'un exercice à l'autre, de la croissance des produits tirés des services de télé ainsi que de l'augmentation des produits tirés des services de connectivité à large bande IP et des ventes de produits de données principalement à des grandes entreprises clientes dans le secteur public. Ces augmentations ont été largement contrebalancées par la baisse continue des produits tirés des services de données traditionnels imputable à la migration continue des clients d'affaires vers les systèmes IP, aux pertes dues à la concurrence, aux pressions sur les prix dans nos segments de marché d'affaires et de gros et aux volumes moindres de circuits d'accès au réseau numérique utilisés par nos clients d'affaires, ce qui reflète les faibles niveaux de croissance économique. De surcroît, les produits tirés des services de données ont été défavorablement touchés par les produits tirés du portail Sympatico.ca, qui sont présentés dans notre secteur Bell Média depuis le T2 2011.

Nous avons ajouté 12 393 abonnés nets des services Internet haute vitesse au premier trimestre de 2012, comparativement à 13 161 au premier trimestre de 2011. Bien que les activations nettes de services d'accès Internet haute vitesse soient demeurées relativement stables d'un exercice à l'autre, le résultat du trimestre représente une amélioration par rapport aux trimestres précédents, ce qui reflète l'effet d'implantation ascendante des activations de clients de Télé Fibe, l'expansion continue du réseau de fibre à large bande ainsi que le nombre moindre de débranchements parmi la clientèle d'affaires et de gros. Au 31 mars 2012, le nombre total de nos connexions à Internet haute vitesse s'établissait à 2 104 192, comparativement à 2 110 487 il y a un an. Le chiffre du T1 2012 inclut un ajustement effectué au début de l'exercice pour retrancher 20 953 abonnés de notre clientèle, reflétant la mise hors service de notre réseau fondé sur la technologie WiMax et notre décision de cesser les activités de notre entreprise de câblodistribution de Montréal en 2012. Le marché pour ces services Internet se replie avec le temps, les clients se tournant vers de nouvelles technologies sur fibre optique pour les services sur fil et sans fil. L'ajustement de la clientèle d'abonnés n'a eu aucune incidence sur les activations nettes d'abonnés du trimestre.

Nous avons ajouté 17 623 abonnés nets des services de télé au T1 2012, en hausse contre 8 058 activations nettes au T1 2011. L'acquisition d'abonnés des services de télé ce trimestre a été favorisée par l'augmentation des ventes du service Télé Fibe, ce qui reflète l'accroissement de la demande de la clientèle alors que nous continuons d'étendre la zone de couverture de notre service de télé IP et d'enrichir nos offres de forfaits de services dans de nombreux marchés urbains pour inclure les services Télé Fibe et Internet Fibe. Par contre, le nombre d'activations nettes de services de télé par satellite a baissé, à cause du lancement de services de télé IP par des fournisseurs de services concurrents, des offres accrocheuses en vue de la conversion lancées par nos concurrents dans la câblodistribution et de la migration des clients de Bell à Télé Fibe. Au 31 mars 2012, notre clientèle des services de télé totalisait 2 111 675 abonnés, ce qui représente une augmentation de 3,3 % depuis la fin du premier trimestre de 2011. Ce chiffre inclut un ajustement effectué au début de l'exercice pour retrancher 9 527 abonnés de notre service de télé par câble, à la suite de notre décision de cesser les activités de notre entreprise de câblodistribution de Montréal en 2012. Nous continuons d'offrir le service de télé dans les secteurs touchés de Montréal au moyen de notre plateforme de services de télé par satellite ou de Télé Fibe. L'ajustement de la clientèle d'abonnés n'a eu aucune incidence sur les activations nettes d'abonnés du trimestre.

Équipements et autres

Les produits tirés des équipements et autres ont diminué de 12,3 % au T1 2012 pour s'établir à 192 millions \$, contre 219 millions \$ au T1 2011. La baisse d'un exercice à l'autre est principalement imputable à la diminution des ventes d'équipements de télécommunications traditionnels, aux offres promotionnelles de Bell Télé qui ont réduit le prix moyen de détail de nos boîtiers décodeurs de qualité supérieure et à une proportion plus importante de la location de boîtiers décodeurs ce trimestre qu'à l'exercice précédent, ainsi qu'à la diminution des ventes d'équipements électroniques grand public à La Source (Bell) Électronique inc. (La Source).

BAIIA des Services sur fil de Bell

Le BAIIA du secteur Services sur fil de Bell s'est établi à 1 003 millions \$ au premier trimestre de 2012, en baisse de 3,9 % par rapport à 1 044 millions \$ au premier trimestre de 2011. Ce résultat correspond à une marge du BAIIA de 38,9 % ce trimestre, comparativement à 39,1 % au T1 2011.

La diminution d'un exercice à l'autre du BAIIA des Services sur fil de Bell ce trimestre est imputable à la baisse des produits opérationnels, décrite ci-dessus, en partie compensée par la diminution des coûts opérationnels, soit de 3,2 %, qui se sont établis à 1 576 millions \$ au T1 2012, contre 1 628 millions \$ au T1 2011. La réduction d'un exercice à l'autre des coûts opérationnels dans le sur-fil est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la diminution des coûts de main-d'œuvre résultant de la réduction de l'effectif et du recours moins fréquent à l'impartition et à des entrepreneurs
- la diminution du coût des produits vendus découlant de la réduction des produits opérationnels totaux tirés des produits dans le sur-fil
- les économies réalisées au chapitre des TI découlant de la réduction des coûts des services contractuels de maintenance ainsi que de celle de l'impression et de la mise à la poste des factures des clients
- la diminution des impôts sur l'exploitation
- la baisse des frais de commercialisation et de vente, y compris la publicité
- la diminution des coûts de gestion du parc de véhicules
- d'autres gains en matière d'efficacité découlant de la productivité et de l'amélioration continue du service, tant dans nos services extérieurs que dans nos centres d'appels pour les services résidentiels.

L'augmentation du coût des ventes découlant de la progression des ventes de minutes de conversations interurbaines globales, les coûts accrus relatifs au contenu et au soutien inhérents à la croissance et à la gestion de Télé Fibe, la hausse des créances irrécouvrables ainsi que la hausse du coût des services rendus au cours de la période au titre des régimes de retraite ont en partie contrebalancé l'amélioration au chapitre des coûts opérationnels des Services sur fil de Bell ce trimestre.

Secteur Services sans fil de Bell

Produits tirés des Services sans fil de Bell

PRODUITS TIRÉS DES SERVICES SANS FIL DE BELL	T1 2012	T1 2011	% DE VARIATION
Services	1 214	1 145	6,0 %
Produits	94	99	(5,1) %
Total des produits externes	1 308	1 244	5,1 %
Produits intersectoriels	12	7	71,4 %
Total des produits tirés des Services sans fil de Bell	1 320	1 251	5,5 %

Les produits opérationnels des Services sans fil de Bell, comprenant les produits opérationnels tirés des services réseau et des produits, ont augmenté de 5,5 % au premier trimestre de 2012 pour s'établir à 1 320 millions \$, contre 1 251 millions \$ au premier trimestre de 2011.

Les produits tirés des services sans fil ont enregistré une progression de 6,0 % au T1 2012, pour s'établir à 1 214 millions \$, contre 1 145 millions \$ au T1 2011. L'augmentation d'un exercice à l'autre découle de l'utilisation accrue des services de données sans fil et de l'augmentation des produits découlant de la croissance du nombre de nos abonnés des services postpayés ainsi que de l'adoption croissante des téléphones intelligents, ce qui a contribué à l'augmentation du PMU combiné. Les produits tirés des services de données sans fil ont augmenté de 31 % ce trimestre comparativement au T1 2011, tandis que les produits tirés des services voix sans fil ont diminué de 3,2 % d'un exercice à l'autre. Les produits tirés des services sans fil au T1 2012 ont continué d'être négativement touchés par les offres de plans plus généreux ainsi que par l'augmentation des crédits au titre de l'acquisition de clients et les rabais de fidélisation offerts lors du renouvellement des contrats, au vu du maintien de la concurrence sur les prix.

Les produits opérationnels tirés des produits ont diminué de 5,1 % au premier trimestre de 2012, pour s'établir à 94 millions \$, contre 99 millions \$ au trimestre correspondant de 2011, malgré une proportion plus importante d'un exercice à l'autre de téléphones intelligents plus coûteux, y compris les mises à niveau des combinés, principalement par suite de la baisse des volumes.

Le PMU combiné a augmenté de 4,2 % au T1 2012, pour s'établir à 53,84 \$, contre 51,68 \$ au T1 2011. Cette augmentation découle principalement de l'utilisation accrue des services de données sans fil, ce qui reflète la proportion plus importante, dans notre clientèle, des abonnés des services postpayés, qui génèrent une valeur plus élevée, utilisant un téléphone intelligent d'un exercice à l'autre, contrebalancée en partie par la diminution de la composante services téléphoniques du PMU. L'augmentation du PMU des services de données de 28 % au T1 2012 reflète l'utilisation plus intensive du courriel, de l'accès Internet sans fil, de la messagerie texte et d'autres applications mobiles, ainsi que la popularité croissante des plans de services de données, concordant avec la vente d'un nombre plus élevé de téléphones intelligents et d'autres appareils de transmission de données, comme les tablettes. Le PMU de la composante services téléphoniques a diminué de 4,9 % ce trimestre, principalement à cause des pressions de la concurrence sur les prix et de l'utilisation moindre par les clients, qui se tournent de plus en plus vers les fonctions et services de données. La baisse du PMU de la composante services téléphoniques reflète également l'utilisation accrue par les abonnés des forfaits « minutes incluses ».

Les activations brutes de services postpayés totalisent 293 572 ce trimestre, contre 299 657 au premier trimestre de 2011. La diminution de 2,0 % d'un exercice à l'autre des activations brutes de services postpayés reflète principalement notre ferme détermination à concilier croissance de la clientèle et rentabilité; elle est également imputable aux offres accrocheuses visant principalement à recruter des abonnés générant une valeur moindre lancées par des nouveaux venus ainsi que par des entreprises titulaires avec leurs marques économiques. L'intensification de la concurrence s'est clairement manifestée au chapitre des prix et des offres plus abondantes de forfaits qui proposent un volume illimité de minutes d'utilisation avec des appareils bon marché. Comme nous continuons de miser sur l'acquisition d'abonnés des services postpayés, qui génèrent une valeur plus élevée, le pourcentage d'abonnés utilisant des téléphones intelligents a augmenté pour s'établir à 52 % de notre clientèle totale d'abonnés des services postpayés au 31 mars 2012, comparativement à 34 % il y a un an. Ces abonnés génèrent habituellement un PMU beaucoup plus élevé et présentent des taux de désabonnement moindres que les abonnés utilisant un appareil mobile seulement pour les services téléphoniques et de messagerie.

Les activations brutes de services prépayés ont diminué de 23,8 % au T1 2012, pour s'établir à 94 574 contre 124 142 au T1 2011, en raison principalement des offres de recrutement accrocheuses lancées par les nouveaux venus dans le secteur du sans-fil visant à recruter des abonnés générant une valeur moindre.

Le total des activations brutes dans le sans-fil au T1 2012 a diminué de 8,4 % pour s'établir à 388 146, contre 423 799 au T1 2011, surtout du fait de la diminution des activations brutes de services prépayés.

Notre taux de désabonnement combiné a diminué pour s'établir à 1,8 % au premier trimestre de 2012, alors qu'il était de 1,9 % au premier trimestre de 2011, ce qui reflète la proportion plus importante, dans notre clientèle, des abonnés des services postpayés d'un exercice à l'autre, étant donné que les services sans fil postpayés affichent généralement un taux de désabonnement moindre que les services sans fil prépayés. Le taux de désabonnement des services postpayés au T1 2012 est inchangé d'un exercice à l'autre, à 1,4 %, tandis que le taux de désabonnement des services prépayés a augmenté pour s'établir à 3,9 %, alors qu'il était à 3,7 % au T1 2011, à cause du niveau élevé d'intensité de la concurrence, en particulier dans le segment du marché des services générant une valeur moindre, en raison des offres de plans plus généreux en vue de recruter des abonnés, qui proposent un volume illimité de minutes d'utilisation des services voix et données et des rabais substantiels sur les combinés.

Les activations nettes de services postpayés ont totalisé 62 576 ce trimestre, en baisse comparativement à 80 648 au T1 2011, par suite de la diminution des activations brutes comparativement à l'exercice précédent. Les pertes nettes d'abonnés des services prépayés ont augmenté pour s'établir à 83 903 au T1 2012, contre 75 356 au T1 2011, en raison de la diminution des activations brutes et de l'augmentation du taux de désabonnement d'un exercice à l'autre. Au 31 mars 2012, nous fournissons le service à 7 406 155 abonnés des services sans fil, ce qui représente une augmentation de 2,2 % par rapport à la fin du T1 2011.

BAIIA des Services sans fil de Bell

Le secteur Services sans fil de Bell a enregistré un BAIIA de 521 millions \$ au premier trimestre de 2012, en hausse de 13,0 % contre 461 millions \$ au premier trimestre de 2011. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des produits opérationnels tirés des services sans fil, comme il est décrit précédemment, en partie contrebalancée par une légère augmentation des coûts opérationnels d'un exercice à l'autre. La marge du BAIIA des Services sans fil de Bell en pourcentage des produits tirés des services sans fil a augmenté à 42,9 % au T1 2012, alors qu'elle s'établissait à 40,3 % au T1 2011. L'amélioration de la marge du BAIIA des services sans fil d'un exercice à l'autre est attribuable au contrôle serré des dépenses relatives à l'acquisition d'abonnés et à la fidélisation de la clientèle ainsi qu'à la solide croissance des produits tirés des services.

Les coûts opérationnels des Services sans fil de Bell sont demeurés relativement stables d'un exercice à l'autre, augmentant de seulement 1,1 % au T1 2012 pour s'établir à 799 millions \$, contre 790 millions \$ au T1 2011. L'augmentation des coûts opérationnels est imputable à l'augmentation des paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications par suite de l'utilisation accrue des services de transmission de données en itinérance, à l'augmentation des subventions au titre des combinés sans fil du fait de l'accroissement des ventes de téléphones intelligents et au nombre moindre de mises à niveau non subventionnées d'un exercice à l'autre. La hausse des coûts découle également de l'augmentation des créances irrécouvrables et des coûts du service à la clientèle découlant de la prestation d'un service d'assistance à une clientèle croissante d'abonnés des téléphones intelligents utilisant des services de données et des applications de plus en plus perfectionnés. Ces facteurs ont été largement compensés par la compression des coûts de main-d'œuvre résultant des réductions de l'effectif effectuées en 2011 et par les taux plus élevés de capitalisation de la main-d'œuvre attribuables à la construction de notre réseau LTE, ainsi qu'à la baisse des frais de publicité et de commercialisation.

Le coût d'acquisition par activation brute dans le sans-fil a augmenté de 9,0 % au T1 2012 pour s'établir à 399 \$, contre 366 \$ au T1 2011. Cette augmentation découle principalement de l'augmentation des subventions sur les combinés découlant d'une proportion plus élevée d'activations d'abonnés des services postpayés et d'utilisateurs de téléphones intelligents ce trimestre comparativement au premier trimestre de 2011, ainsi que du contexte de marché encore plus concurrentiel pour l'établissement des prix des combinés et l'augmentation des commissions en raison de l'élargissement de la gamme des téléphones intelligents. Cette augmentation a été en partie compensée par l'incidence favorable de la gestion serrée des dépenses relatives à la publicité.

Secteur Bell Média

Produits tirés de Bell Média

PRODUITS TIRÉS DE BELL MÉDIA	T1 2012
Total des produits externes	478
Produits intersectoriels	34
Total des produits tirés de Bell Média	512

Les produits opérationnels de Bell Média se sont établis à 512 millions \$ ce trimestre, grâce au niveau élevé des ventes de publicité dans ses propriétés télévisuelles, stations de radio et propriétés de médias numériques, à l'échelle locale et nationale, ainsi que des frais d'abonnement que lui versent les distributeurs de radiodiffusion pour les services de télé payante, de télé à la carte et de télé spécialisée de Bell Média.

Les produits tirés de la publicité reflètent la forte demande dans de nombreux secteurs d'activité, à la faveur de la fidélité d'un vaste auditoire pour toutes les chaînes de télévision traditionnelle et spécialisée de Bell Média. Cependant, comme l'économie tarde à redémarrer et qu'elle demeure chancelante, les ventes de publicité, particulièrement à la télévision traditionnelle, ont subi les contrecoups d'un marché publicitaire moins dynamique. CTV, le réseau de télévision traditionnelle de Bell Média, comptait 13 des 20 émissions ayant eu les meilleures cotes d'écoute à l'échelle nationale durant la saison d'hiver, tandis que les sites Web de Bell Média ont diffusé plus de 186 millions de vidéos et accueilli 14,7 millions de visiteurs uniques en moyenne chaque mois, présentant 30 millions d'heures de vidéos et cumulant 1,9 milliard de pages consultées au T1 2012.

Les produits tirés des abonnés ce trimestre reflètent les majorations de tarifs imposées aux distributeurs de radiodiffusion pour les services spécialisés dans les sports et les services spécialisés dans des domaines autres que les sports de Bell Média, ainsi que le maintien des solides résultats des canaux spécialisés et des services numériques. Les produits tirés des abonnés aux services numériques ont été stimulés par le lancement, le 1^{er} avril 2011, du service Télé mobile amélioré offrant un accès en direct et sur demande à un contenu élargi de CTV, TSN, RDS, BNN, MTV et d'autres grands noms des médias canadiens en matière de nouvelles, de sports et de divertissement de Bell Média.

BAIIA de Bell Média

Le BAIIA de Bell Média s'est établi à 81 millions \$ au premier trimestre de 2012, ce qui comprend un amortissement de 23 millions \$ des ajustements de la juste valeur de certains droits de programmation, comptabilisée dans le cadre de l'acquisition de CTV.

Les coûts opérationnels de Bell Média ont totalisé 431 millions \$ ce trimestre. Ce résultat reflète la réduction des coûts de main-d'œuvre, des frais généraux et administratifs, des frais de vente et de commercialisation, ainsi que les synergies de coûts réalisées dans le sillage de l'intégration de CTV à Bell; ces éléments ont été contrebalancés par les coûts accrus relatifs au contenu comprenant l'amortissement des ajustements à la juste valeur sur les droits de programmation.

Secteur Bell Aliant

Produits tirés de Bell Aliant

PRODUITS TIRÉS DE BELL ALIANT	T1 2012	T1 2011	% DE VARIATION
Services locaux et d'accès	293	308	(4,9) %
Services interurbains	82	90	(8,9) %
Services de données	189	172	9,9 %
Services sans fil	22	21	4,8 %
Équipements et autres	37	34	8,8 %
Total des produits externes	623	625	(0,3) %
Produits intersectoriels	59	57	3,5 %
Total des produits tirés de Bell Aliant	682	682	0,0 %

Les produits tirés de Bell Aliant se sont établis à 682 millions \$ aux premiers trimestres de 2012 et de 2011. L'érosion continue au chapitre des services voix traditionnels d'affaires de Bell Aliant a été contrebalancée par l'augmentation des produits découlant de la croissance des services Internet, de données, de télé et sans fil, ainsi que de l'augmentation des ventes d'équipements et autres.

Rapport de gestion

Les produits tirés des services locaux et d'accès ont diminué de 4,9 % au T1 2012 pour s'établir à 293 millions \$, contre 308 millions \$ au T1 2011. Cette diminution est imputable à la baisse de 5,4 % du nombre d'abonnés des SAR depuis la fin du premier trimestre de 2011, ce qui reflète les pertes de clients dues à la concurrence étant donné que nos concurrents pratiquent des prix bas; elle est aussi imputable à la substitution par d'autres services, y compris le sans-fil et les services voix sur protocole Internet (voix sur IP). Les programmes visant à fidéliser les clients de Bell Aliant générant la valeur la plus élevée et la mise en œuvre de majorations sélectives de tarifs reflétant la valeur plus élevée fournie par les forfaits de services groupés de Bell Aliant ont atténué l'incidence de la baisse du nombre d'abonnés des SAR sur les produits des activités ordinaires. Au 31 mars 2012, Bell Aliant fournissait le service à 2 593 939 abonnés des SAR, comparativement à 2 742 691 il y a un an.

Les produits tirés des services interurbains se sont établis à 82 millions \$ au T1 2012, en baisse de 8,9 % comparativement à 90 millions \$ au T1 2011. La baisse est principalement imputable à la diminution du nombre d'abonnés des SAR, au phénomène de substitution technologique favorisant les appels sur sans-fil et les services IP, ainsi qu'à la migration des abonnés des plans traditionnels à la minute vers des plans à tarifs fixes. L'incidence de ces baisses a été partiellement compensée par les majorations sélectives de tarifs.

Les produits tirés des services de données ont augmenté de 9,9 % au T1 2012, pour s'établir à 189 millions \$, contre 172 millions \$ au T1 2011. Cette amélioration d'un exercice à l'autre est principalement attribuable à l'augmentation des produits tirés des services Internet et de télé IP. La croissance des produits tirés des services Internet est principalement attribuable à une progression du PMU des services Internet résidentiels découlant de la demande accrue de bande passante et de services de qualité supérieure, des majorations de tarifs et de l'accroissement de la clientèle des services haute vitesse. Au 31 mars 2012, Bell Aliant comptait 901 879 abonnés à Internet haute vitesse, comparativement à 877 728 abonnés il y a un an. L'augmentation des produits tirés des services de télé découlant d'une croissance du nombre d'abonnés de Bell Aliant à Télé FibreOP et celle des produits tirés des services de connectivité à large bande IP et de l'augmentation des ventes de services gérés aux clients d'affaires dans le Canada atlantique ont également contribué à la croissance des produits tirés des services de données ce trimestre.

Les produits tirés des services sans fil ont totalisé 22 millions \$ au T1 2012, comparativement à 21 millions \$ au T1 2011, en raison de la croissance du nombre d'abonnés et du PMU. Au 31 mars 2012, Bell Aliant comptait 137 600 abonnés du sans-fil, ce qui représente une hausse de 8,9 % depuis la fin du T1 2011.

Les produits tirés des équipements et autres ont augmenté de 8,8 % au T1 2012 pour s'établir à 37 millions \$, contre 34 millions \$ au T1 2011, surtout en raison de l'accroissement des produits tirés de l'utilisation des poteaux de téléphone d'un exercice à l'autre et de l'augmentation des ventes d'équipements de télécommunications à des clients d'affaires dans le Canada atlantique.

BAIIA de Bell Aliant

Le BAIIA de Bell Aliant a diminué de 1,8 % pour s'établir à 322 millions \$ au premier trimestre de 2012, contre 327 millions \$ au premier trimestre de 2011. La diminution est imputable à la légère hausse des coûts opérationnels, d'un exercice à l'autre, les produits opérationnels étant demeurés essentiellement stables, comme il est décrit précédemment.

Les coûts opérationnels de Bell Aliant se sont élevés à 360 millions \$ au T1 2012, contre 354 millions \$ au T1 2011. Cette hausse de 1,7 % d'un exercice à l'autre est imputable aux coûts accrus des services de télé par suite de l'étoffement du contenu de la télé IP, à l'augmentation des frais de commercialisation et de vente en raison de la croissance du nombre d'abonnés à FibreOP et des dépenses plus importantes engendrées par la publicité pour ce service, ainsi qu'aux coûts accrus des ventes de produits. La compression des coûts de main-d'œuvre résultant des réductions de l'effectif effectuées en 2011 et la diminution des impôts sur l'exploitation conjuguée à celle des coûts liés aux TI ont atténué l'augmentation des coûts opérationnels de Bell Aliant ce trimestre.

Gestion financière et des capitaux

La présente rubrique vous indique comment nous gérons notre encaisse et nos sources de financement afin de déployer notre stratégie et de produire des résultats financiers. Elle présente une analyse de notre situation financière, de nos flux de trésorerie et de notre liquidité sur une base consolidée.

DETTE NETTE

	31 MARS 2012	31 DÉCEMBRE 2011
Dettes à court terme ⁽¹⁾	2 386	2 106
Dettes à long terme	12 682	12 721
Actions privilégiées ⁽²⁾	1 698	1 558
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(397)	(175)
Dettes nettes	16 369	16 210

(1) Inclut les avances bancaires et les effets à payer ainsi que les créances clients titrisées.

(2) Suppose une classification de la dette de 50 % sur 3 395 millions \$ et 3 115 millions \$ d'actions privilégiées en circulation au 31 mars 2012 et au 31 décembre 2011, respectivement, afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences d'évaluation du crédit.

La dette nette a augmenté de 159 millions \$ pour s'établir à 16 369 millions \$ au premier trimestre de 2012, en raison de l'augmentation de la dette à court terme et des actions privilégiées, en partie compensée par la diminution de la dette à long terme et l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

L'augmentation de la dette à court terme et des actions privilégiées est imputable à :

- l'augmentation des emprunts sous forme d'avances bancaires et d'effets à payer de 254 millions \$
- l'émission de 11 200 000 actions privilégiées de premier rang à dividende cumulatif, rachetables, de série AK (actions privilégiées de série AK) de BCE, pour un produit brut total de 280 millions \$.

L'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie découle des flux de trésorerie disponibles, de 327 millions \$, et de l'émission des actions privilégiées de série AK, de 280 millions \$, en partie contrebalancée par les dividendes en espèces payés sur les actions ordinaires, de 403 millions \$.

DONNÉES LIÉES AUX ACTIONS EN CIRCULATION

<i>(en millions)</i>	31 MARS 2012	31 DÉCEMBRE 2011
Actions ordinaires	773 599 807	775 444 200
Options sur actions	5 996 745	4 027 309

Nous avons 773 599 807 actions ordinaires en circulation au 31 mars 2012, soit une diminution de 1 844 393 actions par rapport au 31 décembre 2011, découlant du rachat par BCE de 2 461 539 de ses actions ordinaires à des fins d'annulation dans le cadre de l'OPRA dans le cours normal des activités de 2011, contrebalancée en partie par les options sur actions qui ont été exercées au T1 2012.

Le nombre d'options sur actions en cours au 31 mars 2012 s'est établi à 5 996 745, soit une augmentation de 1 969 436 par rapport au 31 décembre 2011. Pour le premier trimestre de 2012 :

- 2 635 084 options ont été attribuées à un prix d'exercice moyen pondéré de 40 \$
- 617 146 options attribuées antérieurement ont été exercées
- 48 502 options attribuées antérieurement ont expiré ou ont fait l'objet d'une renonciation.

Le prix d'exercice moyen pondéré des options sur actions en cours au 31 mars 2012 était de 37 \$. Du total des options sur actions en cours au 31 mars 2012, 1 100 638 étaient exerçables au prix d'exercice moyen pondéré de 31 \$.

FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente un sommaire des entrées et des sorties de fonds.

	T1 2012	T1 2011
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	1 198	734
Dividendes/distributions de Bell Aliant payé(e)s à BCE	48	71
Dépenses d'investissement	(817)	(634)
Dividendes en espèces payés sur actions privilégiées	(33)	(28)
Dividendes en espèces payés par des filiales aux actionnaires n'ayant pas le contrôle	(79)	(91)
Coûts liés aux acquisitions payés	25	4
Flux de trésorerie disponibles de Bell Aliant	(15)	209
Flux de trésorerie disponibles	327	265
Flux de trésorerie disponibles de Bell Aliant, à l'exclusion des dividendes/distributions payé(e)s	(33)	(280)
Coûts liés aux acquisitions payés	(25)	(4)
Autres activités d'investissement	8	7
Émission nette d'instruments d'emprunt	180	1 450
Émission d'actions ordinaires	18	49
Émission d'actions privilégiées	280	-
Émission de titres de capitaux propres par des filiales aux actionnaires n'ayant pas le contrôle	1	288
Rachat d'actions ordinaires	(107)	-
Dividendes en espèces payés sur actions ordinaires	(403)	(344)
Autres activités de financement	(24)	(30)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	222	1 401

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles se sont établis à 1 198 millions \$, une augmentation de 464 millions \$, ou 63 %, comparativement à 734 millions \$ au premier trimestre de 2011. Cette augmentation est attribuable à :

- une diminution de 268 millions \$ des cotisations aux régimes de retraite, en raison d'une cotisation forfaitaire de 200 millions \$ au régime de retraite versée par Bell Aliant au premier trimestre de 2011 et de cotisations moindres en ce qui a trait à Bell
- une diminution de 155 millions \$ des coûts payés relativement aux indemnités de départ et autres, principalement en raison des remises versées aux abonnés résidentiels du téléphone dans le cadre de notre obligation au titre du compte de report imposée par le CRTC au premier trimestre de 2011
- une augmentation du BAIIA, en excluant les coûts des services rendus au cours de la période au titre des régimes de retraite, de 101 millions \$
- une augmentation du fonds de roulement.

Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par la hausse de l'impôt sur le résultat payé pour le trimestre clos le 31 mars 2012 s'élevant à 96 millions \$.

Flux de trésorerie disponibles

Nos flux de trésorerie disponibles se sont chiffrés à 327 millions \$, une augmentation de 62 millions \$ comparativement à des flux de trésorerie disponibles de 265 millions \$ au premier trimestre de 2011. L'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, de 464 millions \$, a été partiellement contrebalancée par la diminution des flux de trésorerie disponibles de Bell Aliant, de 224 millions \$, et par l'augmentation des dépenses d'investissement, de 183 millions \$.

Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement de BCE se sont élevées à 817 millions \$ au premier trimestre de 2012, en hausse comparativement à 634 millions \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui reflète la hausse des dépenses chez Bell et Bell Aliant. En pourcentage des produits des activités ordinaires, les dépenses d'investissement de BCE se sont établies à 16,6 % ce trimestre, en hausse contre 14,2 % au T1 2011.

Chez Bell, les dépenses d'investissement ont augmenté de 165 millions \$, d'un exercice à l'autre, pour s'établir à 680 millions \$ au T1 2012, contre 515 millions \$ au T1 2011, ce qui correspond à un ratio d'intensité du capital de 15,7 % des produits des activités ordinaires pour l'exercice considéré, comparativement à 13,3 % à l'exercice précédent. L'augmentation d'un exercice à l'autre est imputable :

- au déploiement de la fibre à large bande dans des domiciles et des quartiers existants, de nouveaux complexes résidentiels, des immeubles en copropriété et d'autres immeubles à logements multiples, ainsi que dans des entreprises ciblées en Ontario et au Québec
- à la préparation du réseau principal sur fil à large bande de Bell à l'appui du lancement commercial de notre service de télé IP
- à la construction en cours du réseau 4G LTE de Bell dans des marchés urbains
- à l'accroissement de la capacité de notre réseau sans fil en vue de satisfaire à l'augmentation de la demande pour les services de données sans fil
- aux augmentations de la vitesse et de la capacité de notre infrastructure de réseau fédérateur IP
- à nos investissements accrus dans le service à la clientèle afin d'améliorer les systèmes de soutien à la clientèle et les outils libre-service.

En outre, les dépenses d'investissement de Bell ont été plus élevées en 2012 par suite de l'acquisition de CTV; elles ont été concentrées au premier trimestre de l'exercice sur la mise à niveau HD des studios de radiodiffusion et de l'équipement de production télévisuelle.

Compte tenu de la priorité stratégique accordée à la croissance des réseaux à large bande, les dépenses d'investissement de Bell Aliant ont augmenté de 15,1 % d'un exercice à l'autre, pour s'établir à 137 millions \$ au T1 2012, contre 119 millions \$ au T1 2011, ce qui reflète principalement l'expansion accélérée de sa couverture du service Internet FibreOP et de télé grâce au déploiement du réseau FTTH.

Instruments d'emprunt

Au premier trimestre de 2012, nous avons émis des titres d'emprunt d'un montant de 180 millions \$, déduction faite des remboursements, principalement des emprunts sous forme d'effets à payer et d'avances bancaires.

Au premier trimestre de 2011, nous avons émis des titres d'emprunt d'un montant de 1 450 millions \$, déduction faite des remboursements. Bell Canada a émis des débetures à moyen terme d'un montant en capital totalisant 1 milliard \$. Nous avons emprunté environ 560 millions \$ au titre d'effets à payer et d'avances bancaires, principalement de l'émission de 600 millions \$ de papier commercial en ce qui a trait à Bell Canada.

Émission d'actions privilégiées

Au premier trimestre de 2012, BCE a émis 11 200 000 actions privilégiées de série AK, pour un produit brut de 280 millions \$.

Émission de titres de capitaux propres par des filiales aux actionnaires n'ayant pas le contrôle

Au premier trimestre de 2011, Bell Aliant Actions privilégiées Inc., une filiale indirecte de Bell Aliant, a émis des actions privilégiées pour un produit brut de 288 millions \$.

Rachat d'actions ordinaires

Au premier trimestre de 2012, BCE avait racheté et annulé 2 604 439 de ses actions ordinaires en circulation, pour un décaissement total de 107 millions \$ dans le cadre de son OPRA dans le cours normal des activités de 2011. Le programme s'est terminé en mars 2012.

Dividendes en espèces payés sur actions ordinaires

Au premier trimestre de 2012, les dividendes en espèces payés sur actions ordinaires ont augmenté, car nous avons payé un dividende de 0,5175 \$ par action ordinaire, comparativement à un dividende de 0,4575 \$ par action ordinaire au premier trimestre de 2011.

COTES DE CRÉDIT

Nos principales cotes de crédit au 2 mai 2012 sont inchangées par rapport à celles qui sont décrites dans le rapport de gestion annuel 2011 de BCE.

LIQUIDITÉ

Nos besoins de liquidités sont essentiellement inchangés par rapport à ceux qui sont décrits dans le rapport de gestion annuel 2011 de BCE, à l'exception du financement requis pour notre acquisition d'Astral. L'acquisition d'Astral est évaluée à environ 3,38 milliards \$. Pour financer l'acquisition proposée, BCE a obtenu une nouvelle facilité de crédit engagée pour trois ans d'un montant maximal de 3,5 milliards \$. BCE a supposé que le prix d'achat d'Astral sera financé à raison d'environ 2,5 milliards \$ par des emprunts en vertu de la facilité de crédit, qui seront remplacés par du financement permanent de la dette à long terme et des actions privilégiées à émettre sur les marchés financiers, et à concurrence de 750 millions \$ d'actions ordinaires de BCE, que BCE peut à son gré remplacer, en totalité ou en partie, par un montant en espèces à la clôture de la transaction.

BCE a convenu d'acquérir, dans le cadre d'une entente de copropriété avec Rogers, une participation nette de 75 % dans MLSE auprès du conseil d'administration du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. La contribution financière de BCE s'élèvera à 525 millions \$ au total (ou 398 millions \$ en supposant la réalisation de la restructuration du capital financée par emprunt de MLSE) et devrait être financée au moyen d'une combinaison de fonds en caisse, de flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et de papier commercial.

Mise à jour du cadre réglementaire

Le texte qui suit présente une mise à jour des initiatives et des démarches réglementaires décrites dans le rapport de gestion annuel 2011 de BCE à la rubrique intitulée *Cadre réglementaire* (aux pages 61 à 64 du rapport annuel 2011 de BCE), déposé auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières (disponible sur le site Web de BCE, au www.bce.ca, et sur SEDAR, au www.sedar.com) et auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis sur formulaire 40-F (disponible sur EDGAR, au www.sec.gov). Par souci de commodité, la mise à jour ci-après, le cas échéant, est présentée sous les mêmes titres et dans le même ordre que dans la rubrique intitulée *Cadre réglementaire* du rapport de gestion annuel 2011 de BCE.

LOI SUR LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Principales questions de réglementation en matière de télécommunications

Consultation d'Industrie Canada sur la réforme des règles canadiennes relatives à la propriété étrangère des entreprises de télécommunications

Le 14 mars 2012, le ministre de l'Industrie a annoncé que le gouvernement fédéral avait l'intention de modifier certaines dispositions sur la propriété étrangère contenues dans la *Loi sur les télécommunications*. Ces modifications auraient pour effet d'abolir les restrictions à l'investissement étranger qui s'appliquent actuellement aux exploitants de services de télécommunications sur fil et sans fil propriétaires d'installations, désignés par l'expression *entreprises de télécommunications*, qui représentent moins

Rapport de gestion

de 10 pour cent des revenus totaux du marché des télécommunications au Canada. Cela signifie que des investisseurs non canadiens pourraient acquérir la propriété exclusive et le contrôle d'entreprises de télécommunications déjà en exploitation au Canada en détenant une part du marché national inférieure à 10 %, ou de nouvelles entreprises de télécommunications n'ayant pas encore fait leur entrée au Canada. Les entreprises de télécommunications qui accroissent leur part du marché au-delà du plafond de 10 pour cent des revenus (autrement que par la voie d'une fusion ou d'une acquisition) demeurerait autorisées à opérer même si leurs activités sont exercées sous propriété étrangère et contrôle étranger. Les restrictions actuelles relatives à la propriété étrangère, qui limitent les investissements étrangers, directs et indirects, dans des entreprises de télécommunications à un maximum de 46,67 pour cent des droits de vote et empêchent des non-Canadiens d'exercer un contrôle continueraient de s'appliquer aux entreprises de télécommunications, comme Bell, Rogers et Telus, qui détiennent une part supérieure à 10 pour cent du marché canadien des télécommunications. Aucune modification ne serait apportée aux restrictions relatives à la propriété étrangère applicables aux radiodiffuseurs, comme les fournisseurs de services de câblodistribution et de télévision par satellite titulaires d'une licence, ou aux titulaires d'une licence de programmation, comme Bell Média.

Les changements annoncés par le gouvernement seront mis en œuvre par la voie de modifications qui seront apportées à la *Loi sur les télécommunications*, incluses dans le projet de loi C-38 lié à la *Loi sur l'exécution du budget*, présenté le 26 avril 2012. Les modifications annoncées aux restrictions relatives à la propriété étrangère pour les entreprises de télécommunications pourraient donner lieu à l'arrivée sur le marché canadien de plus nombreuses entreprises étrangères. Cette conjoncture pourrait faciliter l'accès aux capitaux à nos concurrents ou faire surgir de nouveaux concurrents d'envergure internationale, ce qui intensifierait la pression concurrentielle. L'adoption de ces modifications pourrait nous placer dans une situation désavantageuse par rapport à certains de nos concurrents en ce qui a trait à l'accès aux capitaux et au coût de ces derniers.

Instance du CRTC pour déterminer s'il est justifié d'adopter un code national de protection des consommateurs de services sans fil de détail

Dans l'Avis de consultation de télécom CRTC 2012-206 (TNC 2012-126), le CRTC sollicite des observations démontrant si oui ou non son intervention est justifiée pour élaborer un code national de protection des consommateurs de services sans fil de détail. Au cours des dernières années, plusieurs provinces, dont le Québec, le Manitoba, l'Ontario et Terre-Neuve-et-Labrador, ont modifié (ou annoncé leur intention de modifier) leurs dispositions législatives concernant la protection des consommateurs afin de réglementer, directement ou indirectement, les contrats pour les services sans fil dans leur territoire. Les entreprises de télécommunications se sont dites préoccupées par la prolifération de dispositions réglementaires provinciales, pas toujours cohérentes par ailleurs, donnant lieu à une multiplicité de règles différentes. Cette situation crée de la confusion pour les consommateurs et entraîne une augmentation des coûts engendrés par la conformité pour les fournisseurs nationaux de services sans fil, lesquels coûts finissent par être transmis aux consommateurs. L'élaboration d'un code national unifié sur les services sans fil, qui serait adopté ou approuvé par le CRTC, aurait l'avantage de réduire les coûts engendrés par la conformité ainsi que les coûts opérationnels. Par contre, si le CRTC décidait de réaffirmer sa compétence à l'égard des contrats pour les services sans fil, il n'est pas impossible qu'il décide d'imposer des règles encore plus sévères que les règles actuelles. Les observations des parties doivent être déposées au plus tard le 3 mai 2012 et les observations en réplique, au plus tard le 14 mai 2012.

LOI SUR LA RADIODIFFUSION

Instance visant l'examen des services de programmation par contournement

Tel qu'il est expliqué plus en détail dans le rapport de gestion annuel 2011 de BCE, le 25 mai 2011, le CRTC a amorcé une collecte de renseignements visant à mieux comprendre les répercussions de la programmation par contournement (programmation livrée par Internet) sur le système canadien de radiodiffusion et à savoir si des changements sont nécessaires en ce qui concerne la réglementation de la programmation par contournement ou des entreprises de distribution de radiodiffusion réglementées traditionnelles. Le 5 octobre 2011, le CRTC a annoncé que sa collecte de renseignements n'avait pas produit de résultats concluants et qu'il n'envisage pas pour le moment de revoir le cadre de réglementation actuel s'appliquant aux entreprises de radiodiffusion de nouveaux médias. En outre, le CRTC a annoncé le 16 avril 2012 que, bien qu'il continue de surveiller la programmation par contournement dans le contexte de l'évolution des communications au Canada, il considère que les services de programmation par contournement n'ont pas eu une incidence suffisamment marquée pour justifier une autre collecte de renseignements pour l'instant. Si le CRTC ne prend pas d'autres mesures, les fournisseurs de services de programmation par contournement qui sont en concurrence avec les radiodiffuseurs traditionnels continueront de pouvoir exercer leurs activités sans soutenir la création et la présentation d'émissions canadiennes, profitant ainsi d'un environnement réglementaire déséquilibré.

LOI SUR LA RADIOCOMMUNICATION

Vente aux enchères de spectre dans la bande de 700 MHz

En mars 2012, Industrie Canada a publié sa décision sur un cadre politique et technique pour la délivrance de licences dans la bande de 700 MHz. Industrie Canada imposera des plafonds de fréquences lors des enchères dans la bande de 700 MHz plutôt que de recourir à des réserves, comme ce fut le cas lors des enchères de SSFE de 2008. Ces plafonds de fréquences font en sorte que Bell, et d'autres importants titulaires de licence, ne pourront obtenir qu'un des quatre blocs de fréquences appariés offerts avec les fréquences détenues dans la bande de 700 MHz par les deux plus importants fournisseurs de services sans fil aux États-Unis. En vertu des modifications que le gouvernement fédéral est en voie d'apporter aux règles sur la propriété étrangère contenues dans la *Loi sur les télécommunications*, les entités étrangères pourraient soumissionner pour les mêmes blocs de fréquences que Bell et les autres importants titulaires canadiens de licence, mais elles seraient assujetties à un plafond de fréquences plus important de deux blocs de fréquences appariés. Des exigences supplémentaires pour le déploiement dans les régions rurales s'appliqueront dans toutes les régions où une entreprise de télécommunications a accès à au moins deux blocs de fréquences appariés. La capacité de Bell d'acquérir les blocs de fréquences qu'elle convoite lors des enchères pourrait être entravée par les stratégies des autres participants et par la présence éventuelle d'entités étrangères à cet événement. Le 25 avril 2012, Industrie Canada a proposé d'entreprendre une consultation supplémentaire en vue de recueillir des commentaires sur la délivrance des licences en ce qui a trait à la formule, aux règles et aux procédures de l'enchère, ainsi qu'aux conditions des licences d'utilisation du spectre dans la bande de 700 MHz.

Décisions et consultation portant sur la transition à un service radio à large bande fonctionnant dans la bande de 2 500–2 690 MHz

En mars 2012, Industrie Canada a publié ses décisions sur un cadre politique et technique de délivrance d'autres licences de spectre dans la bande de 2 500 MHz. Ces décisions portent précisément sur les plafonds de fréquences, la mise en blocs du spectre, la taille des blocs et les niveaux de zones de services ainsi que les exigences de déploiement. Industrie Canada prévoit que les enchères pour la bande de 2 500 MHz se tiendront au début de 2014. Industrie Canada a choisi d'imposer un plafond de fréquences dans la bande de 40 MHz qui inclut des blocs appariés et non appariés. Les titulaires actuels de licences de fréquences de la bande de 2 500 MHz ne seront pas tenus de retourner des blocs de fréquences en cas de dépassement du plafond de 40 MHz dans une zone de licence, et ils pourront également acquérir d'autres fréquences, à concurrence de ce plafond, dans les zones de licence pour lesquelles les plafonds ne sont pas atteints. Cette mesure permettra à Bell de soumissionner des fréquences supplémentaires dans des zones où le plafond n'est pas atteint. Industrie Canada délivrera une licence de spectre pour les blocs de fréquences appariés à raison de 10 + 10 MHz et, pour les blocs non appariés, à raison de blocs de 25 MHz dans toutes les zones. Les licences seraient délivrées en fonction de zones de services de niveau 3, à l'exception du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, où les licences seraient délivrées en fonction de zones de services de niveau 4. Industrie Canada a également annoncé que des obligations concernant le déploiement s'appliqueront aux titulaires de licences et que les détails seront déterminés dans le cadre de consultations ultérieures. Les modifications que le gouvernement fédéral s'apprête à apporter aux dispositions sur la propriété étrangère pour les entreprises de télécommunications canadiennes permettront à des entités étrangères de participer à la mise aux enchères. La capacité de Bell d'acquérir les blocs de fréquences qu'elle convoite lors des enchères pourrait être entravée par les stratégies des autres participants et par la présence d'entités étrangères à cet événement.

Conditions de licence pour l'itinérance et le partage des pylônes

Dans un document de consultation publié le 14 mars 2012, intitulé *Révisions proposées aux cadres d'itinérance obligatoire et de partage obligatoire des pylônes d'antennes et des emplacements*, Industrie Canada a proposé plusieurs modifications importantes aux conditions de licence actuelles concernant l'itinérance et le partage obligatoire des pylônes. L'objectif général de ces modifications est de resserrer les règles actuelles afin de faciliter la conclusion d'ententes d'itinérance pour les fournisseurs de services sans fil titulaires de licence et de faciliter le partage des pylônes et des installations auxiliaires. Pour ce qui est de l'itinérance, la plus importante modification proposée est celle qui préconise l'abolition de la distinction entre l'itinérance dans le territoire et l'itinérance hors territoire. En vertu des conditions de licence de 2008, seuls les nouveaux venus se voient accorder des privilèges d'itinérance dans le territoire, mais seulement pour une période de cinq ans; quant aux privilèges d'itinérance hors territoire (qui s'appliquaient à la fois aux entreprises titulaires et aux nouveaux venus), ils étaient accordés pour une période de dix ans. Par contre, le document de consultation de 2012 propose que tous les titulaires de licence soient obligés de fournir l'itinérance à tous les autres titulaires de licence pour une durée indéterminée, dans le territoire ou hors du territoire. Dans ces circonstances, le nombre d'exploitants de services sans fil recourant à l'obligation d'itinérance sur le réseau sans fil de Bell pourrait augmenter. En revanche, Bell pourrait se voir accorder plus de privilèges d'itinérance sur les réseaux des concurrents.

En ce qui a trait au partage obligatoire des pylônes et des emplacements, les modifications proposées par Industrie Canada portent principalement sur la réduction des délais pour la transmission des informations entre les entreprises de télécommunications et la conclusion des ententes de partage des emplacements. Le document de consultation propose de réduire les délais d'arbitrage.

Toutes ces modifications visent à faciliter la conclusion des ententes sur l'itinérance et le partage des pylônes et/ou le règlement des éventuels différends. Industrie Canada devrait finaliser les nouvelles conditions de licence pour le partage des pylônes et l'itinérance avant les enchères de spectre dans la bande de 700 MHz, qui doivent se tenir au cours de la première moitié de 2013.

Hypothèses et risques susceptibles de toucher nos activités et nos résultats

HYPOTHÈSES FORMULÉES POUR PRÉPARER LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2011 de BCE, mises à jour par la suite dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les suivantes :

Hypothèses relatives à l'économie canadienne

- la croissance de l'économie canadienne de 2,4 % en 2012 selon la plus récente estimation de la Banque du Canada, soit une hausse de 40 points de base comparativement à l'estimation antérieure de 2,0 %.

Hypothèses relatives au marché canadien

- la faiblesse des ventes de produits qui se poursuit, ce qui reflète le fait que les clients d'affaires reportent leurs dépenses étant donné la lenteur de la croissance économique
- un marché publicitaire moins dynamique que prévu pour Bell Média
- un niveau de concurrence intense et continu dans le marché résidentiel et le marché des affaires des services sur fil
- une augmentation des remplacements de services sur fil, principalement en raison de l'intensification du phénomène de substitution technologique par le sans-fil et les services Internet
- la croissance de 4 à 5 points de base du taux de pénétration du marché du sans-fil, en 2012, surtout en raison de l'intensification de la concurrence, de l'adoption croissante des téléphones intelligents, des tablettes et des applications de données, ainsi que du lancement d'un plus grand nombre d'appareils utilisant la technologie LTE.

Hypothèses relatives aux activités opérationnelles concernant les Services sur fil de Bell (sauf Bell Aliant)

- la stabilisation du taux d'érosion des SAR résidentiels, à mesure que nous tirons parti de nos investissements dans les réseaux à large bande pour la télé IP pour accroître la pénétration des trois produits par foyer, étendre notre part du marché des immeubles à logements multiples et générer des tarifs plus élevés pour les ventes complémentaires de services Internet et de téléphonie résidentiels
- en particulier, la contribution des programmes de fidélisation ciblés et des offres de services groupés, des initiatives visant la reconquête de clients et d'une meilleure prestation du service à l'amélioration au chapitre des pertes des SAR résidentiels d'un exercice à l'autre, contribution qui est par ailleurs exposée au risque lié aux offres de services groupés encore plus accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution ainsi qu'aux campagnes de commercialisation lancées par les nouveaux concurrents dans le secteur du sans-fil, qui pourraient faire augmenter le nombre de pertes d'abonnés résidentiels des SAR
- l'augmentation des acquisitions d'abonnés de Bell Télé générée par les clients de plus en plus nombreux à opter pour le service Télé Fibe ainsi que par notre capacité de faire des gains supplémentaires sur le marché des immeubles à logements multiples, de mettre à profit notre vaste réseau de distribution au détail, qui comprend La Source, et de tirer parti de notre position de chef de file du secteur de la programmation HD
- la hausse des acquisitions d'abonnés de Bell Internet générée par l'implantation ascendante du service Télé Fibe et l'adoption croissante des forfaits Internet Fibe à mesure que nous tirons parti de notre réseau de fibre à large bande en expansion pour offrir un service à plus haute vitesse aux clients dans de plus nombreuses régions
- la progression des dépenses des clients, la formation de nouvelles entreprises et l'accroissement de la demande pour les services de connectivité et de TIC, au moment où l'économie se solidifie et les statistiques sur les niveaux d'emploi s'améliorent, permettront l'amélioration graduelle du rendement de notre unité Marchés Affaires, qui est exposé au risque lié aux stratégies axées sur la prudence adoptées par les clients d'affaires, ce qui pourrait limiter les besoins en matière de dépenses d'investissement, entraîner le report des projets de TIC et augmenter l'érosion au chapitre des SAR
- les économies de coûts et l'amélioration de l'efficacité de la main-d'œuvre réalisées grâce à la réduction des postes de cadres, à la diminution des coûts liés aux services de soutien, à la renégociation de contrats avec nos fournisseurs et des fournisseurs externes, à l'amélioration de la productivité des employés du service à la clientèle et des services extérieurs, à la gestion des coûts relatifs au contenu et à la réduction du trafic non acheminé par notre propre réseau
- la poursuite de la migration des clients vers les systèmes sur IP et les pressions de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros
- l'augmentation de l'apport au BAIIA provenant des services de croissance
- le nombre approximatif de 3,3 millions de foyers prêts à recevoir le service Bell Télé Fibe d'ici la fin de 2012.

Hypothèses relatives aux activités opérationnelles concernant les Services sans fil de Bell (sauf Bell Aliant)

- les Services sans fil de Bell profiteront de la portée concrète des investissements importants effectués en 2011 dans l'acquisition d'abonnés et la fidélisation de la clientèle, ainsi que de la croissance continue au chapitre des activations de téléphones intelligents et de l'utilisation des services de données
- les entreprises titulaires et les nouveaux venus dans le secteur du sans-fil continueront d'exercer une vive concurrence en 2012, et les nouveaux venus dans le secteur du sans-fil continueront d'accroître l'ampleur et le rayonnement de leurs réseaux, d'élargir leur rayonnement au chapitre de la distribution et d'étoffer leurs portefeuilles d'appareils
- les produits tirés de nos services sans fil découleront du PMU tiré d'une plus grande diversité de téléphones intelligents et d'un nombre plus élevé d'abonnés des services postpayés, qui génèrent une valeur plus élevée, d'une plus grande distribution dans l'Ouest canadien, du nouveau service et du maintien de la gestion prudente des tarifs
- les Services sans fil de Bell tireront parti des perfectionnements technologiques constants apportés par les fabricants de nos combinés et appareils et de l'accélération des vitesses de transmission, qui permettent à nos clients d'optimiser l'utilisation de nos services
- le maintien d'une part raisonnable des Services sans fil de Bell du marché des services postpayés dans le sans-fil pour les entreprises titulaires
- l'augmentation des coûts d'acquisition d'abonnés et de fidélisation de la clientèle ainsi que la poursuite du déploiement de notre réseau sans fil LTE dans les marchés urbains et la capacité de tirer parti de notre réseau sans fil HSPA+.

Hypothèses relatives aux activités opérationnelles concernant Bell Média

- l'établissement et le maintien d'ententes stratégiques quant à l'approvisionnement en contenu sur quatre écrans, l'acquisition fructueuse d'émissions à cotes d'écoute élevées et de contenu différencié pour mettre en œuvre la stratégie de Bell sur le contenu multiécrans, la production et la mise en service d'un contenu canadien de grande qualité ainsi que la production de nouvelles occupant la première place sur le marché
- la croissance des produits tirés des activités de radiodiffusion des sports générée principalement par l'augmentation des produits tirés des abonnements
- la hausse des coûts à engager pour obtenir le contenu lié aux activités de radiodiffusion des sports, dans la foulée de la concurrence de plus en plus vive livrée tant par les nouveaux venus que par les concurrents déjà établis et de la hausse normale des tarifs du marché pour le contenu de la télévision spécialisée
- l'investissement dans la programmation et la commercialisation et le lancement de nouveaux services en anglais et en français dans nos services spécialisés dans des domaines autres que les sports, jumelés à l'investissement continu dans les services HD
- le maintien de notre solide position sur le marché pour ce qui est de nos activités de radiodiffusion en tirant parti des investissements stratégiques que nous avons effectués en 2011
- la réalisation de gains au chapitre de la productivité et d'autres mesures d'efficacité opérationnelle relativement aux synergies réalisées à la suite de l'intégration de Bell Média.

Se reporter à la rubrique intitulée *Perspectives commerciales et hypothèses* du rapport de gestion annuel 2011 de BCE, aux pages 32 à 35 du rapport annuel 2011 de BCE, pour une description plus détaillée de certaines des hypothèses susmentionnées et d'autres hypothèses pour 2012 que nous avons formulées dans la préparation de ces déclarations prospectives, rubrique qui est, sauf si elle est modifiée dans ce rapport de gestion, intégrée par renvoi aux présentes. Si nos hypothèses se révélaient inexactes, nos résultats réels pourraient être considérablement différents de ce que nous prévoyons.

RISQUES SUSCEPTIBLES DE TOUCHER NOS ACTIVITÉS ET NOS RÉSULTATS

Par « risque », on entend la possibilité de la survenance d'un événement futur qui pourrait avoir un effet défavorable sur nos activités, notre situation financière ou notre performance financière. La gestion de nos activités consiste en partie à comprendre la nature de ces risques éventuels et à les limiter, dans la mesure du possible.

L'effet réel de tout événement pourrait être considérablement différent de ce que nous prévoyons actuellement. De plus, notre description des risques n'inclut pas tous les risques possibles.

Dans le rapport de gestion annuel 2011 de BCE, nous avons présenté un compte rendu détaillé des risques susceptibles de toucher nos activités, notre situation financière ou notre performance financière et qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon importante des attentes qui sont décrites ou sous-entendues dans nos déclarations prospectives. Les risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2011 de BCE incluent, sans s'y limiter, les risques liés aux éléments suivants :

- l'intensité de l'activité de nos concurrents, y compris l'intensification de l'activité de ces derniers dans le sans-fil découlant de l'octroi par Industrie Canada de licences d'utilisation du spectre pour les SSFE à de nouveaux venus dans le secteur du sans-fil et de leur capacité à lancer de tels services ou à réaliser l'expansion de ceux-ci, ainsi que l'incidence connexe sur notre capacité à conserver nos clients actuels et à en attirer de nouveaux, de même que sur nos stratégies d'établissement des prix, sur notre PMU et sur nos résultats financiers

Rapport de gestion

- le rythme de substitution technologique, qui contribue à réduire l'utilisation des services voix sur fil traditionnels et à augmenter le nombre de foyers qui n'utilisent que les services de téléphonie sans fil
- l'adoption croissante par les clients des services de télé parallèles
- la variabilité des coûts d'acquisition d'abonnés et de fidélisation de la clientèle compte tenu du nombre d'acquisitions d'abonnés, du volume de fidélisation, des ventes de téléphones intelligents et des montants des subventions
- les initiatives ou les démarches réglementaires, les litiges et les modifications apportées aux lois ou aux règlements de même que les questions fiscales
- la conjoncture économique et les conditions du marché des capitaux, le niveau de confiance et des dépenses des consommateurs, la demande pour nos produits et services ainsi que les prix de ceux-ci
- notre capacité à mettre en œuvre nos stratégies et nos plans afin de produire les avantages attendus, y compris notre capacité à poursuivre la mise en œuvre de nos initiatives de réduction des coûts et à limiter l'intensité du capital tout en nous efforçant d'améliorer le service à la clientèle
- notre capacité à prévoir les changements technologiques et à nous y adapter, à mettre à niveau nos réseaux et à offrir rapidement de nouveaux produits et services
- notre incapacité à maintenir la performance opérationnelle de notre réseau, notamment en raison d'une augmentation importante de la demande pour les services à large bande et du volume du trafic des services de données sans fil
- les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de notre équipement, de nos installations, de nos systèmes de technologie de l'information (TI), de nos logiciels et de nos autres actifs, ainsi que notre capacité à les protéger, à les maintenir et à les remplacer
- notre incapacité à mettre en œuvre, dans les délais prescrits, ou à maintenir des systèmes de TI efficaces ainsi que la complexité de notre environnement de TI et les coûts qui s'y rapportent
- la complexité de notre gamme de produits et de nos plans tarifaires
- les événements ayant une incidence sur la capacité des tiers fournisseurs à nous fournir des produits et des services essentiels et notre capacité à acheter de tels produits et services
- la qualité de notre réseau et de l'équipement à l'intention des clients et la mesure dans laquelle ils peuvent être sujets à des défauts de fabrication
- une gestion du changement inefficace découlant de réorganisations et d'autres initiatives ainsi que de l'intégration d'unités d'affaires et de l'acquisition d'entreprises
- les cotisations accrues aux régimes d'avantages du personnel
- les interruptions de travail
- les niveaux de financement des dépenses d'investissement et autres, les exigences liées au financement et à la dette et notre capacité à mobiliser le capital nécessaire à la mise en œuvre de notre plan d'affaires, y compris en ce qui a trait aux paiements de dividendes de BCE ainsi qu'au financement des dépenses d'investissement et autres et, de façon générale, notre capacité à respecter nos obligations financières
- notre capacité à supprimer certains services traditionnels dans la mesure nécessaire pour améliorer la productivité du capital et l'efficacité opérationnelle
- les risques liés au lancement des satellites utilisés par Bell ExpressVu, société en commandite, ou touchant ces satellites lorsqu'ils sont en orbite
- le vol de nos services de télévision par satellite
- la dépendance significative de Bell Média Inc. à l'égard d'une demande continue en publicité et l'incidence négative possible sur celle-ci des conditions économiques difficiles, des variations cycliques et saisonnières, des changements technologiques et des pressions concurrentielles, ainsi qu'à l'égard de la conclusion de modalités de distribution favorables d'un point de vue commercial avec des entreprises de distribution de radiodiffusion
- l'incidence défavorable des nouvelles technologies et de la fragmentation accrue au sein des marchés de la télévision et de la radio de Bell Média Inc.
- l'augmentation éventuelle des droits à payer par Bell Média Inc. en vertu de licences conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*
- les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils sans fil
- notre capacité à maintenir le service à la clientèle et à assurer le fonctionnement de nos réseaux si des catastrophes environnementales ou des épidémies, des pandémies et d'autres risques liés à la santé survenaient
- le maintien en poste des employés ainsi que leur rendement
- la dépendance de BCE quant à la capacité de ses filiales, coentreprises et autres sociétés dans lesquelles elle détient une participation de lui payer des dividendes ou de lui faire toute autre distribution
- l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE ou que la politique de dividendes de BCE sera maintenue
- la volatilité des marchés boursiers
- l'échéancier et la réalisation prévus de l'acquisition proposée par BCE d'une participation dans MLSE sont assujettis à des conditions de clôture, à des droits de résiliation et à d'autres risques et incertitudes, y compris, sans s'y limiter, l'obtention des approbations réglementaires et des ligues sportives requises.

Se reporter à la rubrique intitulée *Risques susceptibles de toucher nos activités et nos résultats*, dans le rapport de gestion annuel 2011 de BCE aux pages 65 à 73 du rapport annuel 2011 de BCE, et aux rubriques intitulées *Notre environnement concurrentiel* et *Cadre réglementaire* dans le rapport de gestion annuel 2011 de BCE, aux pages 57 à 64 du rapport annuel 2011 de BCE, pour une description plus détaillée des risques susmentionnés ainsi que d'autres risques, rubriques qui sont intégrées par renvoi aux présentes.

MISE À JOUR DE LA DESCRIPTION DES RISQUES

Le texte qui suit présente une mise à jour de la description des risques paraissant sous la rubrique intitulée *Risques susceptibles de toucher nos activités et nos résultats* dans le rapport de gestion annuel 2011 de BCE.

L'échéancier et la réalisation prévus de l'acquisition proposée d'Astral sont assujettis aux conditions habituelles de clôture et à d'autres risques et incertitudes, et rien ne garantit que les avantages anticipés seront réalisés.

L'échéancier et la réalisation prévus de l'acquisition proposée par BCE d'Astral sont assujettis aux conditions de clôture habituelles, à des droits de résiliation et à d'autres risques et incertitudes, y compris, sans s'y limiter, à l'obtention de toute approbation requise des actionnaires, du tribunal et des autorités réglementaires, y compris l'approbation du CRTC, du Bureau de la concurrence et des Bourses de Toronto et de New York (se reporter à l'Avis de convocation à une assemblée extraordinaire des actionnaires et circulaire de sollicitation de procurations d'Astral datée du 19 avril 2012 pour obtenir une description détaillée des conditions de clôture pertinentes, des droits de résiliation et d'autres risques et incertitudes, y compris les approbations requises du tribunal, des actionnaires et des autorités réglementaires). Par conséquent, rien ne garantit que la transaction proposée sera conclue, ou qu'elle sera conclue conformément au calendrier ou aux modalités qui sont actuellement envisagés. La transaction envisagée pourrait être modifiée, restructurée ou résiliée.

BCE propose d'acquérir Astral afin de renforcer sa position concurrentielle dans le secteur des communications et de se donner la possibilité de réaliser certains avantages. La réalisation des avantages attendus dépend en partie du succès du regroupement des fonctions de même que de l'intégration des activités, des méthodes et du personnel, rapidement et efficacement; elle dépend également de la capacité de BCE à concrétiser les occasions de croissance et les synergies attendues du regroupement des entreprises et des activités acquises avec les siennes. Pour conclure la transaction proposée et réaliser l'intégration, la direction devra consacrer des efforts et des ressources considérables et y mettre le temps; dans ce contexte, il est possible qu'elle ne soit pas en mesure d'accorder toute la concentration et les ressources nécessaires aux autres occasions stratégiques et aux aspects opérationnels. BCE pourrait rencontrer des problèmes opérationnels et subir des coûts, des frais, des passifs, des pertes de clients et une interruption des affaires d'une ampleur plus importante que prévu à la suite de la clôture de la transaction proposée et de la réalisation du processus d'intégration et, par conséquent, se trouver dans l'impossibilité de réaliser, en totalité ou en partie, les avantages attendus.

De surcroît, BCE pourrait devoir prendre en charge des passifs plus importants que prévu, advenant qu'Astral omette de dévoiler certains passifs au moment de la clôture de la transaction proposée. En outre, les résultats financiers consolidés de BCE pourraient, à la suite de la conclusion de la transaction proposée, devenir plus cycliques, et l'entreprise pourrait être davantage exposée aux risques touchant le secteur des médias en raison de la plus grande concentration de ses activités dans ce secteur. En dernier lieu, BCE s'attend à ce que l'acquisition d'Astral contribue à son bénéfice et à ses flux de trésorerie disponibles par action, mais cette éventualité est assujettie aux risques qui toucheront les activités d'Astral à la suite de la clôture de la transaction proposée; certains de ces risques sont décrits dans le rapport de gestion d'Astral pour l'exercice clos le 31 août 2011, mis à jour dans les rapports de gestion trimestriels subséquents d'Astral.

Nos méthodes comptables

MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2012 de BCE ont été préparés conformément aux IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon l'International Accounting Standard (IAS) 34 – Information financière intermédiaire, et approuvés par le conseil d'administration de BCE le 2 mai 2012. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Principales méthodes comptables* dans nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. Les états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

Contrôles et procédures

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Conformément aux dispositions du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, le chef de la direction et le chef des affaires financières de BCE ont limité l'étendue de la conception et de l'évaluation de nos contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière en excluant les contrôles et procédures et le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Bell Média Inc. (Bell Média), auparavant CTV, entreprise que nous avons acquise le 1^{er} avril 2011. Dans nos états financiers consolidés pour le trimestre clos le 31 mars 2012, l'apport de Bell Média s'est élevé à environ 10 % des produits des activités ordinaires consolidés et n'a eu aucune incidence sur le bénéfice consolidé. En outre, au 31 mars 2012, les actifs courants et les passifs courants de Bell Média s'établissaient à environ 13 % et 6 % des actifs courants et des passifs courants consolidés, respectivement, tandis que ses actifs non courants et ses passifs non courants s'établissaient à environ 3 % et 5 % des actifs non courants et des passifs non courants consolidés, respectivement. La conception et l'évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Bell Média seront achevés au cours du deuxième trimestre de 2012.

Des précisions sur l'acquisition de CTV sont présentées à la note 4 des états financiers annuels 2011 de BCE.

CHANGEMENTS DANS LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2012, notre contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a subi aucun changement ayant eu, ou susceptible d'avoir eu, sur lui une incidence importante.

Mesures financières non définies par les PCGR

La présente rubrique décrit les mesures financières non définies par les PCGR que nous utilisons dans ce rapport de gestion pour expliquer nos résultats financiers. Elle présente également un rapprochement des mesures financières non définies par les PCGR avec les mesures financières selon les IFRS les plus comparables.

BAIIA

Le terme BAIIA n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres entreprises. Nous définissons le BAIIA comme les produits opérationnels moins les coûts opérationnels, tel qu'il est présenté dans les comptes consolidés de résultat de BCE. Le BAIIA des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 3 des états financiers consolidés du T1 2012 de BCE.

Nous utilisons le BAIIA pour évaluer la performance de nos entreprises puisqu'il reflète leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises dans l'industrie des télécommunications. Le BAIIA est également un facteur dans la détermination de la rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants. Il n'existe aucune mesure financière selon les IFRS directement comparable au BAIIA. Pour remédier à la situation, le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA.

	T1 2012	T1 2011
Bénéfice net	676	582
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	19	61
Amortissement des immobilisations corporelles	644	611
Amortissement des immobilisations incorporelles	181	179
Charges financières		
Charge d'intérêts	204	191
Intérêt lié aux obligations au titre des avantages du personnel	243	242
Rendement attendu des actifs des régimes de retraite	(267)	(254)
Autres produits	20	22
Impôt sur le résultat	207	199
BAIIA	1 927	1 833

BÉNÉFICE NET AJUSTÉ ET BPA AJUSTÉ

Les termes bénéfice net ajusté et BPA ajusté n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres entreprises.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres et les (profits nets) pertes nettes sur placements. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE.

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté, entre autres mesures, pour évaluer la performance de nos activités, avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, et des (profits nets) pertes nettes sur placements, déduction faite de l'impôt et de la participation ne donnant pas le contrôle. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de rendement de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Les mesures financières selon les IFRS les plus comparables sont le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA. Le tableau ci-après présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

	T1 2012		T1 2011	
	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	574	0,74	503	0,67
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	14	0,02	40	0,05
Profits nets sur placements	(8)	(0,01)	–	–
Bénéfice net ajusté	580	0,75	543	0,72

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

Le terme flux de trésorerie disponibles n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres entreprises.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, déduction faite des coûts liés aux acquisitions payés, et les dividendes/distributions reçu(e)s de Bell Aliant, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées, les dividendes/distributions payé(e)s par des filiales aux actionnaires n'ayant pas le contrôle et les flux de trésorerie disponibles de Bell Aliant.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et du rendement de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous présentons les flux de trésorerie disponibles de manière uniforme d'une période à l'autre, ce qui nous permet de comparer notre performance financière de manière constante.

Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents.

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont la mesure financière selon les IFRS la plus comparable. Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

	T1 2012	T1 2011
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	1 198	734
Dividendes/distributions de Bell Aliant à BCE	48	71
Dépenses d'investissement	(817)	(634)
Dividendes en espèces payés sur actions privilégiées	(33)	(28)
Dividendes/distributions en espèces payé(e)s par des filiales aux actionnaires n'ayant pas le contrôle	(79)	(91)
Coûts liés aux acquisitions payés	25	4
Flux de trésorerie disponibles de Bell Aliant	(15)	209
Flux de trésorerie disponibles	327	265

Comptes consolidés de résultat

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES (en millions de dollars canadiens, sauf les montants liés aux actions) (non audité)	NOTE	31 MARS 2012	31 MARS 2011
Produits opérationnels	3	4 909	4 466
Coûts opérationnels	4	(2 982)	(2 633)
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	5	(19)	(61)
Amortissement des immobilisations corporelles		(644)	(611)
Amortissement des immobilisations incorporelles		(181)	(179)
Charges financières			
Charge d'intérêts		(204)	(191)
Intérêt lié aux obligations au titre des avantages du personnel	8	(243)	(242)
Rendement attendu des actifs des régimes de retraite	8	267	254
Autres charges	6	(20)	(22)
Bénéfice avant impôt sur le résultat		883	781
Impôt sur le résultat		(207)	(199)
Bénéfice net		676	582
Bénéfice net attribuable aux :			
Actionnaires ordinaires		574	503
Actionnaires privilégiés		35	29
Actionnaires n'ayant pas le contrôle		67	50
Bénéfice net		676	582
Bénéfice net par action ordinaire			
De base	7	0,74	0,67
Dilué	7	0,74	0,67
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)		774,3	752,9

États consolidés du résultat global

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES (en millions de dollars canadiens) (non audité)		31 MARS 2012	31 MARS 2011
Bénéfice net		676	582
Autres éléments (de la perte globale) du bénéfice global, après impôt sur le résultat			
Variation nette des profits (pertes) latent(e)s sur les actifs financiers disponibles à la vente, après impôt sur le résultat de néant aux 31 mars 2012 et 2011		3	(10)
Variation nette des pertes latentes sur les dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de 5 millions \$ et de 7 millions \$ aux 31 mars 2012 et 2011, respectivement			
Pertes latentes		(13)	(21)
Profits réalisés dans le résultat		–	(1)
(Pertes actuarielles) gains actuariels sur les régimes d'avantages du personnel, après impôt sur le résultat de 71 millions \$ et de (61) millions \$ aux 31 mars 2012 et 2011, respectivement		(200)	141
Autres éléments (de la perte globale) du bénéfice global		(210)	109
Bénéfice global		466	691
Bénéfice global attribuable aux :			
Actionnaires ordinaires		387	607
Actionnaires privilégiés		35	29
Actionnaires n'ayant pas le contrôle		44	55
Bénéfice global		466	691

États consolidés des variations des capitaux propres

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 31 MARS 2012 (en millions de dollars canadiens) (non audité)	NOTE	ATTRIBUABLE AUX PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE							PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
		ACTIONS PRIVILÉGIÉES	ACTIONS ORDINAIRES	ACTIONS ASSUJETTIES À DES DISPOSITIONS D'ANNULATION	SURPLUS D'APPORT	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE LA PERTE GLOBALE	DÉFICIT	TOTAL		
Solde au 1 ^{er} janvier 2012		3 115	13 566	(50)	2 527	5	(5 385)	13 778	981	14 759
Bénéfice net		–	–	–	–	–	609	609	67	676
Autres éléments de la perte globale		–	–	–	–	(11)	(176)	(187)	(23)	(210)
(Perte globale) bénéfice global		–	–	–	–	(11)	433	422	44	466
Actions privilégiées émises	9	280	–	–	–	–	(3)	277	–	277
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'options sur actions		–	20	–	(2)	–	–	18	–	18
Actions ordinaires rachetées et annulées	9	–	(46)	–	(3)	–	(58)	(107)	–	(107)
Actions ordinaires assujetties à des dispositions d'annulation	9	–	–	50	–	–	–	50	–	50
Autres paiements fondés sur des actions		–	–	–	14	–	(4)	10	1	11
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE		–	–	–	–	–	(455)	(455)	–	(455)
Dividendes déclarés par des filiales aux actionnaires n'ayant pas le contrôle		–	–	–	–	–	–	–	(79)	(79)
Émission de titres de capitaux propres par des filiales aux actionnaires n'ayant pas le contrôle		–	–	–	–	–	–	–	1	1
Solde au 31 mars 2012		3 395	13 540	–	2 536	(6)	(5 472)	13 993	948	14 941

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 31 MARS 2011 (en millions de dollars canadiens) (non audité)	ACTIONS PRIVILÉGIÉES	ACTIONS ORDINAIRES	SURPLUS D'APPORT	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU BÉNÉFICE GLOBAL	DÉFICIT	TOTAL	PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
Solde au 1 ^{er} janvier 2011	2 770	12 691	2 579	66	(7 952)	10 154	14	10 168
Bénéfice net	–	–	–	–	532	532	50	582
Autres éléments (de la perte globale) du bénéfice global	–	–	–	(31)	135	104	5	109
(Perte globale) bénéfice global	–	–	–	(31)	667	636	55	691
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'options sur actions	–	54	(5)	–	–	49	–	49
Autres paiements fondés sur des actions	–	–	12	–	–	12	1	13
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE	–	–	–	–	(401)	(401)	–	(401)
Dividendes déclarés par des filiales aux actionnaires n'ayant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	(60)	(60)
Émission de titres de capitaux propres par des filiales aux actionnaires n'ayant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	281	281
Transaction sur capitaux propres avec les actionnaires n'ayant pas le contrôle	–	–	(50)	–	–	(50)	44	(6)
Conversion du passif lié aux parts du fonds	–	–	–	13	2 716	2 729	331	3 060
Solde au 31 mars 2011	2 770	12 745	2 536	48	(4 970)	13 129	666	13 795

États consolidés de la situation financière

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES
(en millions de dollars canadiens) (non audité)

NOTE 31 MARS
2012 31 DÉCEMBRE
2011

	NOTE	31 MARS 2012	31 DÉCEMBRE 2011
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie		130	130
Équivalents de trésorerie		267	45
Créances clients et autres débiteurs		2 821	3 119
Impôt exigible à recevoir		38	43
Stocks		361	427
Charges payées d'avance		397	262
Autres actifs courants		128	152
Total des actifs courants		4 142	4 178
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles		18 897	18 785
Immobilisations incorporelles		7 983	8 013
Actifs d'impôt différé		314	329
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises		314	307
Autres actifs non courants		576	629
Goodwill		7 185	7 185
Total des actifs non courants		35 269	35 248
Total de l'actif		39 411	39 426

PASSIF

Passifs courants			
Dettes fournisseurs et autres passifs		3 464	4 056
Intérêts à verser		154	134
Dividendes à payer		432	415
Passifs d'impôt exigible		43	47
Dettes à court terme		2 386	2 106
Total des passifs courants		6 479	6 758
Passifs non courants			
Dettes à long terme		12 682	12 721
Passifs d'impôt différé		832	881
Obligations au titre des avantages du personnel		3 180	2 966
Autres passifs non courants		1 297	1 341
Total des passifs non courants		17 991	17 909
Total du passif		24 470	24 667

CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère			
Actions privilégiées	9	3 395	3 115
Actions ordinaires	9	13 540	13 566
Actions assujetties à des dispositions d'annulation	9	–	(50)
Surplus d'apport		2 536	2 527
Cumul des autres éléments (de la perte globale) du bénéfice global		(6)	5
Déficit		(5 472)	(5 385)
Total des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère		13 993	13 778
Participation ne donnant pas le contrôle		948	981
Total des capitaux propres		14 941	14 759
Total du passif et des capitaux propres		39 411	39 426

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

POUR LES PÉRIODES CLOUSES LES (en millions de dollars canadiens) (non audité)	NOTE	31 MARS 2012	31 MARS 2011
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Bénéfice net		676	582
Rapprochement du bénéfice net et des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	5	19	61
Amortissements		825	790
Charge nette au titre des régimes d'avantages du personnel	8	42	47
Charge d'intérêts nette		203	189
Impôt sur le résultat		207	199
Cotisations aux régimes de retraite du personnel		(86)	(354)
Paievements en vertu d'autres régimes d'avantages du personnel futurs		(24)	(24)
Coûts liés aux indemnités de départ et autres payés		(92)	(247)
Coûts liés aux acquisitions payés		(25)	(4)
Intérêts versés		(180)	(167)
Impôt sur le résultat payé (après remboursements)		(104)	(8)
Variation nette des actifs et passifs opérationnels		(263)	(330)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		1 198	734
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Dépenses d'investissement		(817)	(634)
Autres activités d'investissement		8	7
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(809)	(627)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Augmentation des effets à payer et des avances bancaires		254	524
Émission de titres d'emprunt à long terme		11	1 002
Remboursement de titres d'emprunt à long terme		(85)	(76)
Émission d'actions ordinaires		18	49
Émission d'actions privilégiées	9	280	–
Émission de titres de capitaux propres par des filiales aux actionnaires n'ayant pas le contrôle		1	288
Rachat d'actions ordinaires	9	(107)	–
Dividendes en espèces payés sur actions ordinaires		(403)	(344)
Dividendes en espèces payés sur actions privilégiées		(33)	(28)
Dividendes/distributions en espèces payé(e)s par des filiales aux actionnaires n'ayant pas le contrôle		(79)	(91)
Autres activités de financement		(24)	(30)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(167)	1 294
Augmentation nette de la trésorerie		–	1 940
Trésorerie au début		130	129
Trésorerie à la fin		130	2 069
Augmentation (diminution) nette des équivalents de trésorerie		222	(539)
Équivalents de trésorerie au début		45	642
Équivalents de trésorerie à la fin		267	103

Notes annexes

Les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels 2011 de BCE, qui ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 8 mars 2012.

Les présentes notes sont non auditées.

Les expressions nous, notre/nos, BCE et la société désignent BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., ses filiales, ses coentreprises et les entreprises associées; Bell désigne globalement notre secteur Services sur fil de Bell, notre secteur Services sans fil de Bell et notre secteur Bell Média. Bell Aliant désigne Bell Aliant Inc. ou, collectivement, Bell Aliant Inc. et ses filiales.

Note 1 : Renseignements sur la société

BCE est une société constituée et ayant son siège au Canada. Le siège social de BCE est situé au 1, carrefour Alexander-Graham-Bell, Verdun (Québec) Canada. BCE est une entreprise de communications et de médias qui fournit des services sur fil, sans fil, Internet et de télévision (télé) à une clientèle résidentielle, d'affaires et de gros au Canada. Notre secteur Bell Média fournit des services de télévision spécialisée, de médias numériques, de télévision traditionnelle, de radiodiffusion et de divertissement à des clients partout au Canada. Le secteur Bell Média a été créé le 1^{er} avril 2011, date d'entrée en vigueur de notre acquisition de la participation restante de 85 % des actions ordinaires de CTV Inc. que nous ne détenons pas déjà.

Note 2 : Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon l'International Accounting Standard (IAS) 34 – Information financière intermédiaire, et ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 2 mai 2012. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Principales méthodes comptables*, dans nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. Les états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

Note 3 : Information sectorielle

Les tableaux suivants résument l'information financière par secteur pour les trimestres clos les 31 mars 2012 et 2011.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2012	SERVICES SUR FIL DE BELL	SERVICES SANS FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINA- TIONS INTERSEC- TORIELLES	BELL	BELL ALIAN T	ÉLIMINA- TIONS INTERSEC- TORIELLES	BCE
Produits opérationnels								
Clients externes	2 500	1 308	478	–	4 286	623	–	4 909
Produits intersectoriels	79	12	34	(78)	47	59	(106)	–
Total des produits opérationnels	2 579	1 320	512	(78)	4 333	682	(106)	4 909
Coûts opérationnels	(1 576)	(799)	(431)	78	(2 728)	(360)	106	(2 982)
Bénéfice sectoriel ⁽¹⁾	1 003	521	81	–	1 605	322	–	1 927
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	2	(7)	(11)	–	(16)	(3)	–	(19)
Amortissements	(540)	(115)	(28)	–	(683)	(142)	–	(825)
Charges financières								
Charge d'intérêts								(204)
Intérêt lié aux obligations au titre des avantages du personnel								(243)
Rendement attendu des actifs des régimes de retraite								267
Autres charges								(20)
Bénéfice avant impôt sur le résultat								883

(1) Le principal décideur opérationnel utilise une seule mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits opérationnels moins les coûts opérationnels du secteur.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2011	SERVICES SUR FIL DE BELL	SERVICES SANS FIL DE BELL	ÉLIMINA- TIONS INTERSEC- TORIELLES	BELL	BELL ALIAN	ÉLIMINA- TIONS INTERSEC- TORIELLES	BCE
Produits opérationnels							
Clients externes	2 597	1 244	–	3 841	625	–	4 466
Produits intersectoriels	75	7	(41)	41	57	(98)	–
Total des produits opérationnels	2 672	1 251	(41)	3 882	682	(98)	4 466
Coûts opérationnels	(1 628)	(790)	41	(2 377)	(354)	98	(2 633)
Bénéfice sectoriel ⁽¹⁾	1 044	461	–	1 505	328	–	1 833
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(49)	(2)	–	(51)	(10)	–	(61)
Amortissements	(546)	(110)	–	(656)	(134)	–	(790)
Charges financières							
Charge d'intérêts							(191)
Intérêt lié aux obligations au titre des avantages du personnel							(242)
Rendement attendu des actifs des régimes de retraite							254
Autres charges							(22)
Bénéfice avant impôt sur le résultat							781

(1) Le principal décideur opérationnel utilise une seule mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits opérationnels moins les coûts opérationnels du secteur.

Note 4 : Coûts opérationnels

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS	NOTE	2012	2011
Coûts de main-d'œuvre			
Salaires et impôts et avantages connexes		(1 016)	(886)
Coûts des services rendus au cours de la période au titre des régimes de retraite	8	(66)	(59)
Autres coûts de main-d'œuvre ⁽¹⁾		(215)	(219)
Moins :			
Main-d'œuvre inscrite à l'actif		209	191
Total des coûts de main-d'œuvre		(1 088)	(973)
Coût des ventes ⁽²⁾		(1 449)	(1 221)
Autres coûts opérationnels ⁽³⁾		(445)	(439)
Total des coûts opérationnels		(2 982)	(2 633)

(1) Les autres coûts de main-d'œuvre incluent les coûts liés aux entrepreneurs et à l'impartition.

(2) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils sans fil et d'autre équipement vendus, les coûts liés au réseau et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.

(3) Les autres coûts opérationnels incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances irrécouvrables, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux technologies de l'information, les honoraires ainsi que les loyers.

Note 5 : Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS	2012	2011
Coûts liés aux indemnités de départ	(14)	(43)
Coûts liés aux acquisitions et autres	(5)	(18)
Total des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(19)	(61)

COÛTS LIÉS AUX INDEMNITÉS DE DÉPART

Les coûts liés aux indemnités de départ se composent des charges de cessation d'emploi relatives à des mesures de réduction volontaire ou involontaire de la main-d'œuvre.

COÛTS LIÉS AUX ACQUISITIONS ET AUTRES

Les coûts liés aux acquisitions se composent des coûts de transaction, dont les frais juridiques et bancaires, des coûts liés aux indemnités de départ des employés dans le cadre de l'acquisition ou de la vente d'une entreprise, ainsi que des coûts relatifs à l'intégration d'entreprises acquises dans les activités opérationnelles de Bell, lorsque ces coûts s'avèrent significatifs.

Les autres coûts se composent des coûts liés aux locaux relatifs à la réinstallation d'employés et à la fermeture de locaux rendus inutiles par suite des mesures de réduction de la main-d'œuvre ainsi que de certains autres coûts.

Note 6 : Autres charges

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS	2012	2011
Perte liée à la valeur de marché sur les couvertures économiques, montant net	(23)	(6)
Pertes sur la cession ou la mise hors service de logiciels et d'immobilisations corporelles	(10)	(8)
Profits sur placements	8	–
Produits tirés des capitaux propres	7	13
Dépréciation d'actifs	2	(21)
Autres	(4)	–
Autres charges	(20)	(22)

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS

Au premier trimestre de 2011, nous avons comptabilisé une charge pour dépréciation de 21 millions \$ liée à notre bureau périphérique Westwinds, à Calgary, qui fait l'objet d'un contrat de location-financement, en raison d'un arrangement visant à sous-louer intégralement les lieux. Cette charge a été déterminée en comparant la valeur comptable de notre participation dans le contrat de location à sa juste valeur diminuée des coûts de la vente, déterminée par le calcul des futurs flux de trésorerie actualisés attendus au moyen d'un taux de désactualisation de 4,92 %. La valeur comptable de notre participation dans le contrat de location se chiffrait à 67 millions \$ avant la dépréciation.

Au cours du premier trimestre de 2012, nous avons réduit à 3,5 % le taux de désactualisation utilisé pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, alors qu'il était de 3,8 % au 31 décembre 2011, afin de refléter la baisse des taux du marché. Par conséquent, nous avons réduit la charge pour dépréciation de 2 millions \$.

Note 7 : Bénéfice par action

Le tableau suivant présente les composantes utilisées dans le calcul du bénéfice par action ordinaire de base et dilué pour le bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires.

POUR LES PÉRIODES CLOUSES LES 31 MARS	2012	2011
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – de base	574	503
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars)	0,5425	0,4925
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	774,3	752,9
Exercice présumé d'options sur actions ⁽¹⁾	0,4	0,6
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué	774,7	753,5

(1) Le calcul de l'exercice présumé d'options sur actions prend en compte l'incidence du coût de rémunération futur moyen non comptabilisé des options ayant un effet dilutif. Il exclut toutes les options dont l'effet est antidilutif, soit les options qui ne seront pas exercées puisque leur prix d'exercice est plus élevé que la valeur de marché moyenne de l'action ordinaire de BCE. Le nombre d'options exclues totalisait 2 645 944 au premier trimestre de 2012 et 2 833 666 au premier trimestre de 2011.

Note 8 : Régimes d'avantages du personnel**CHARGE AU TITRE DES RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL**

Nous offrons des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi à la plupart de nos employés. Ces avantages comprennent des régimes de retraite à prestations définies (RRPD), des régimes de retraite à cotisations définies (RRCD), des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et des régimes d'invalidité à long terme. Le tableau ci-dessous présente les charges au titre de ces régimes, y compris les coûts de financement.

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS	2012	2011
Charge au titre des RRPD	(8)	(20)
Charge au titre des RRCD	(21)	(16)
Charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(20)	(19)
Charge au titre des régimes d'invalidité à long terme	(3)	(3)
Moins :		
Charge au titre des régimes d'avantages inscrite à l'actif	10	11
Charge nette au titre des régimes d'avantages du personnel	(42)	(47)

Composantes de la charge au titre des RRPD

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS	CHARGE AU TITRE DES RRPD		CHARGE AU TITRE DES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI		CHARGE AU TITRE DES RÉGIMES D'INVALIDITÉ À LONG TERME		TOTAL	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Coût des services rendus au cours de la période ⁽¹⁾	(53)	(52)	(2)	(2)	–	–	(55)	(54)
Intérêt lié aux obligations	(219)	(218)	(21)	(21)	(3)	(3)	(243)	(242)
Rendement attendu des actifs des régimes	264	250	3	4	–	–	267	254
Charge au titre des régimes d'avantages du personnel	(8)	(20)	(20)	(19)	(3)	(3)	(31)	(42)

(1) Le coût des services rendus au cours de la période est inclus dans les coûts opérationnels aux comptes de résultat.

Note 9 : Capital social

ÉMISSION D'ACTIONNÉS PRIVILÉGIÉES

Le 4 janvier 2012, BCE a émis 11 200 000 actions privilégiées additionnelles de premier rang à dividende cumulatif, rachetables, de série AK (actions privilégiées de série AK), pour un produit brut totalisant 280 millions \$. Les coûts d'émission se sont chiffrés à 8 millions \$. Par conséquent, 25 000 000 d'actions privilégiées de série AK sont en circulation.

Au cours de la période se clôturant le 30 décembre 2016, des dividendes trimestriels fixes basés sur un taux de dividende annuel de 4,15 % seront payés sur les actions privilégiées de série AK lorsque le conseil d'administration de BCE en déclarera. Les actions privilégiées de série AK seront, sous réserve de certaines conditions, convertibles au gré du porteur en actions privilégiées de premier rang à dividende cumulatif, rachetables, de série AL, le 31 décembre 2016 et les 31 décembre tous les cinq ans par la suite.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT (OPRA) DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS DE 2011

En décembre 2011, BCE a annoncé son intention de racheter un montant maximal de 250 millions \$ de ses actions ordinaires en circulation par l'intermédiaire d'une OPRA dans le cours normal des activités.

En décembre 2011, 3 500 466 actions ordinaires ont été rachetées, pour un montant de 143 millions \$.

Au 31 décembre 2011, il y avait 1 222 900 actions ordinaires assujetties à des dispositions d'annulation. En janvier 2012, nous avons payé pour les 142 900 actions ordinaires achetées en décembre 2011, et nous les avons annulées, pour un coût total de 6 millions \$. En outre, en janvier 2012, nous avons réglé un passif de 44 millions \$ lié à une convention conclue avec une institution financière pour l'achat de 1 080 000 actions ordinaires additionnelles. Toutes ces actions ordinaires étaient incluses dans les actions ordinaires en circulation au 31 décembre 2011 et ont été annulées en janvier 2012.

Un nombre de 1 381 539 actions ordinaires additionnelles ont été achetées et annulées dans le cadre de l'OPRA dans le cours normal des activités de 2011, pour un total de 57 millions \$ au cours du premier trimestre de 2012.

Le programme s'est terminé en mars 2012.

Note 10 : Paiements fondés sur des actions

Les montants suivants liés aux paiements fondés sur des actions sont compris dans les comptes de résultat à titre de coûts opérationnels.

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS	2012	2011
Régimes d'épargne des employés (REE)	(8)	(5)
Unités d'actions restreintes (UAR)	(9)	(3)
Régime d'actions différées – Bell Aliant	(4)	(2)
Autres ⁽¹⁾	(2)	(1)
Total des paiements fondés sur des actions	(23)	(11)

(1) Ces données comprennent les unités d'actions à dividende différé (UAD) et les options sur actions.

Notes annexes

Les tableaux suivants présentent la variation des cotisations aux REE, et du nombre d'UAR, d'UAD et d'options sur actions en cours pour le trimestre clos le 31 mars 2012.

REE

	COTISATIONS AUX REE
Cotisations dont les droits n'ont pas été acquis au 1 ^{er} janvier 2012	1 029 621
Cotisations	165 220
Dividendes crédités	10 330
Droits acquis	(49 099)
Objet d'une renonciation	(44 123)
Cotisations dont les droits n'ont pas été acquis au 31 mars 2012	1 111 949

UAR

	NOMBRE D'UAR
En circulation au 1 ^{er} janvier 2012	1 257 523
Attribuées	1 213 096
Dividendes crédités	15 348
Réglées	(25 878)
Objet d'une renonciation	(26 413)
En circulation au 31 mars 2012	2 433 676

UAD

	NOMBRE D'UAD
En circulation au 1 ^{er} janvier 2012	3 351 526
Émises	156 592
Dividendes crédités	40 782
Réglées	(213 159)
En circulation au 31 mars 2012	3 335 741

OPTIONS SUR ACTIONS

	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ (\$)
En cours au 1 ^{er} janvier 2012	4 027 309	33 \$
Attribuées	2 635 084	40 \$
Exercées ⁽¹⁾	(617 146)	29 \$
Expirées	(4 850)	28 \$
Objet d'une renonciation	(43 652)	35 \$
En cours au 31 mars 2012	5 996 745	37 \$
Exercables au 31 mars 2012	1 100 638	31 \$

(1) Le prix d'exercice moyen pondéré par action pour les options exercées au cours du trimestre était de 41 \$.

Hypothèses utilisées dans le modèle d'évaluation des options sur actions

La juste valeur des options attribuées a été déterminée au moyen d'une variation du modèle binomial d'évaluation des options qui tient compte des facteurs spécifiques des régimes d'intéressement fondés sur des actions, comme la période d'acquisition des droits. Le tableau suivant présente les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation.

	2012
Juste valeur moyenne pondérée par option attribuée (en dollars)	3 \$
Prix moyen pondéré par action (en dollars)	40 \$
Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)	40 \$
Rendement de l'action	5,4 %
Volatilité attendue	21 %
Taux d'intérêt sans risque	1,4 %
Durée attendue (en années)	4,5

La volatilité attendue est fondée sur la volatilité historique du cours de l'action de BCE. Le taux d'intérêt sans risque utilisé correspond au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada à la date d'attribution avec une durée égale à la durée attendue des options.

Note 11 : Engagements et éventualités

ACQUISITION D'ASTRAL MEDIA INC. (ASTRAL)

Le 16 mars 2012, BCE a annoncé la signature d'une entente définitive en vue d'acquérir toutes les actions émises et en circulation d'Astral, une entreprise de Montréal. Astral est une société de médias qui exploite des canaux de télévision spécialisée et payante, des stations de radio, des propriétés de médias numériques et des plateformes d'affichage extérieur au Québec et ailleurs au Canada. La transaction est évaluée à environ 3,38 milliards \$, ce qui comprend la prise en charge d'une dette nette de 380 millions \$. Elle devrait être financée par une combinaison d'espèces (environ 75 % du prix d'achat de la participation dans les capitaux propres) et d'actions ordinaires de BCE (environ 25 % ou 750 millions \$), BCE conservant le droit de remplacer, à la conclusion de la transaction, les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par des espèces, en tout ou en partie. Afin de financer l'acquisition proposée, BCE a obtenu une nouvelle facilité de crédit engagée de trois ans d'un montant allant jusqu'à 3,5 milliards \$. La transaction devrait se conclure au cours de la seconde moitié de 2012, une fois l'approbation des actionnaires, du tribunal et des autorités réglementaires reçue. Les résultats d'Astral seront consolidés et présentés dans le secteur Bell Média.

INVESTISSEMENT DANS MAPLE LEAF SPORTS & ENTERTAINMENT LTD. (MLSE)

Le 9 décembre 2011, BCE a annoncé qu'elle a convenu d'acquérir, dans le cadre d'une entente de copropriété avec Rogers Communications Inc. (Rogers), une participation nette de 75 % dans MLSE auprès du conseil d'administration du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. La contribution financière de BCE s'élèvera à 525 millions \$ au total (ou 398 millions \$ en supposant la réalisation de la restructuration du capital financée par emprunt de MLSE), soit une participation indirecte de 28 % dans MLSE. Grâce à une entente de coinvestissement avec BCE, le Fonds Unitaire BCE, une fiducie indépendante qui détient et gère les placements de la caisse de retraite des régimes de retraite du groupe BCE, versera 135 millions \$ pour l'acquisition de MLSE. BCE et le Fonds Unitaire BCE détiendront une participation totale de 37,5 % dans MLSE, soit une participation égale à celle de Rogers. Le 2 mai 2012, le Bureau de la concurrence a approuvé la transaction proposée et a émis une lettre de non-intervention qui confirme que le Commissaire de la concurrence, pour le moment, n'avait pas l'intention de contester cette transaction. La transaction devrait être conclue au milieu de 2012, après l'obtention des approbations du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et des ligues sportives requises.

Ce document a été déposé par BCE Inc. auprès des commissions canadiennes des valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. On peut également le trouver sur le site Web de BCE Inc., au www.bce.ca, sur SEDAR, au www.sedar.com, et sur EDGAR, au www.sec.gov, ou se le procurer auprès de :

Relations avec les investisseurs

Tour A, 8^e étage
1, Carrefour Alexander-Graham-Bell
Verdun (Québec)
H3E 3B3
www.bce.ca

courriel : relations.investisseurs@bce.ca

tél. : 1-800-339-6353

télec. : 514-786-3970

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires des états financiers, contactez les Relations avec les investisseurs.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions (RRD), le virement automatique des dividendes, l'élimination des envois multiples ou l'envoi de rapports trimestriels, veuillez communiquer avec :

Société canadienne de transfert d'actions inc.
320 Bay Street
3rd floor
Toronto, Ontario
M5H 4A6
tél. : 416-360-7725
ou 1-800-561-0934
télec. : 416-643-5501
ou 1-888-249-6189
courriel : bce@canstockta.com

For an English copy of this document, please contact Investor Relations.

